

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/431/Add.3  
7 janvier 2005

(05-0040)

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais  
français\*

## RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 66:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### Addendum

La communication ci-après, datée du 17 novembre 2004, et adressée par la délégation de la Commission européenne, est distribuée conformément au paragraphe 1 de la Décision sur la mise en œuvre de l'article 66:2 de l'Accord sur les ADPIC. Elle a été distribuée à titre préliminaire pour la réunion du Conseil des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2003.

#### I. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le présent document est distribué conformément à la Décision du Conseil des ADPIC, datée du 19 février 2003, aux termes de laquelle les pays développés Membres doivent présenter des rapports annuels sur les mesures qu'ils ont prises ou envisagent de prendre conformément aux engagements qu'ils ont contractés en vertu de l'article 66:2 (incitations offertes à leurs entreprises ou institutions afin de promouvoir et d'encourager le transfert de technologie vers les pays les moins avancés Membres).

Comme convenu au Conseil des ADPIC, le présent document complète le rapport détaillé qui a été présenté le 26 janvier 2004 par les CE et certains de leurs États membres (IP/W/412/Add.5).

La présente introduction est suivie de deux séries de fiches détaillées présentant les incitations qui sont actuellement offertes pour le transfert de technologie. La première porte sur les incitations offertes par les Communautés européennes, la seconde sur les incitations offertes par certains États Membres (Allemagne, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, République slovaque, République tchèque, Suède). Il est prévu d'actualiser la présente notification dès que des renseignements additionnels auront été communiqués par d'autres États membres.

Des renseignements sur les activités de la Banque européenne d'investissement seront transmis sous forme de supplément au présent document.

---

\* Anglais, sauf en ce qui concerne les renseignements sur les activités de la France, qui sont en français.

## II. PORTÉE ET NATURE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Aux fins du présent document, on entend par transfert de technologie les moyens utilisés par les entreprises et organisations pour acquérir de la technologie de sources étrangères. Il existe plusieurs types de technologie et plusieurs filières de transmission: en effet, l'acquisition par les pays les moins avancés (PMA) d'une base technologique solide et viable ne dépend pas seulement de la fourniture d'objets matériels ou d'équipements, mais aussi de l'acquisition d'un savoir-faire, de compétences de gestion et de production, d'un meilleur accès aux sources d'information, ainsi que de l'adaptation aux conditions économique, sociale et culturelle locale.

De nos jours, le secteur privé - et, en particulier, le secteur commercial - est sans conteste la principale source de technologie et, de ce fait, le transfert de technologie est souvent un simple élément d'un projet complexe plutôt qu'une activité autonome.

L'investissement étranger direct (IED) est une filière importante pour le transfert de technologie, y compris le transfert de savoir-faire. Les projets de recherche communs entre partenaires du secteur privé et/ou public contribuent également pour beaucoup à permettre aux PMA de tirer parti des technologies et de les adapter à leurs besoins spécifiques; l'accès aux bons partenaires, à l'information et aux compétences spécialisées est essentiel à tous les stades.

Les efforts faits par les gouvernements des pays développés pour encourager et promouvoir le transfert de technologie sont habituellement freinés par deux facteurs: 1) la grande majorité de ces technologies ne leur appartiennent pas; 2) ils ne peuvent pas obliger le secteur privé à transférer ses technologies.

Les incitations peuvent donc uniquement prendre la forme d'encouragement, de promotion et de facilitation des projets (potentiellement) les plus productifs. Elles doivent s'inscrire dans le cadre d'une approche globale du développement.

Cela étant, les CE estiment que les incitations pertinentes sont celles qui:

Objectif 1: facilitent la réalisation de projets des types suivants: investissement direct, concession de licences, franchisage, sous-traitance, etc.;

Objectif 2: améliorent l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles;

Objectif 3: appuient les projets de recherche communs;

Objectif 4: assurent une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: de manière plus indirecte, améliorent la capacité d'absorption des PMA (renforcement des capacités);

Objectif 6: encouragent le commerce de biens technologiques.

Les fiches ci-jointes illustrent les efforts faits par les CE pour promouvoir et encourager le transfert de technologie. Elles décrivent uniquement les incitations qui ont un lien étroit avec au moins un des objectifs susmentionnés et, à quelques exceptions près, qui concernent essentiellement des entreprises et des institutions européennes.

La plupart des pays et des régions bénéficient par ailleurs de fonds pour le développement du secteur privé dans le cadre de leurs programmes de coopération nationaux ou régionaux.

Enfin, il convient de garder à l'esprit qu'aucun programme de transfert de technologie n'est consacré spécifiquement aux pays les moins avancés. Les initiatives des CE sont habituellement ciblées sur certains pays, groupes de pays ou régions, car les CE soutiennent résolument l'intégration régionale, qui favorise une meilleure compréhension et renforce les liens politiques et économiques entre pays voisins. Néanmoins, dans leur approche de la répartition de l'aide et des incitations, les CE portent une attention particulière à la situation des pays les moins avancés et d'autres pays à faible revenu.

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: INCO (RECHERCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT)

- **Description générale:**

La coopération internationale en matière de recherche et de développement technologique (RDT) s'inscrit dans le *Programme-cadre des Communautés européennes pour des actions communautaires de recherche, de développement technologique et de démonstration*, selon deux modalités complémentaires:

- le volet de coopération internationale, intégré dans chaque programme qui permet d'associer des partenaires de pays tiers aux projets;
- le programme INCO, spécialement consacré à la coopération et axé sur des activités spécifiques de RDT qui présentent un intérêt pour certaines régions et certains pays tiers et ne sont pas prévues par d'autres programmes du programme-cadre.

L'un des objectifs du Programme de coopération internationale (INCO) est de permettre aux pays en développement, y compris les moins avancés d'entre eux, d'être associés à la création des savoirs et des technologies innovatrices et appropriées dont ils ont besoin pour résoudre les problèmes qui leur sont propres et parvenir à un développement économique durable.

Le programme réunit des collectifs Nord-Sud de chercheurs de plusieurs pays (au moins 3+3) pour mettre au point de nouveaux savoirs et de nouveaux outils et élaborer des politiques qui s'attaquent aux causes profondes des problèmes dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la gestion de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles, etc.

Le principal atout du programme est la valeur ajoutée et la rentabilité que les projets de recherche communs permettent d'obtenir par l'exploitation des ressources et des connaissances scientifiques des partenaires, par le financement de nouvelles activités de recherche, le partage des compétences, le transfert de technologie, l'apport d'une formation sur le terrain et d'une expérience professionnelle. Le programme porte aussi sur les moyens par lesquels la coopération internationale en matière de recherche peut contribuer à stimuler le développement socioéconomique et la compétitivité sur le marché mondial. Les collectifs de recherche ont le droit de générer ensemble de nouveaux droits de propriété intellectuelle et d'en partager l'exploitation à parts égales. De nombreuses demandes de brevets associent des partenaires du Nord et du Sud.

Dans le cadre des projets INCO, une formation est également offerte à de jeunes chercheurs originaires de pays en développement.

- **Pays bénéficiaires:**

Pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), Asie et Amérique latine.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir le partage des coûts de recherche-développement, et appuyer les activités prospectives et l'identification de partenaires (ateliers, réunions, subventions de voyage);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles (en améliorant en particulier l'accès aux sources d'information juridique et technologique et la formation à l'état de la technique);

Objectif 3: appuyer les projets de recherche communs entre partenaires du secteur privé et/ou public;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production, en particulier dans le secteur agricole;

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Tous les instituts de recherche-développement et établissements d'enseignement supérieur légalement constitués dans des pays tiers.

- **Type de technologie transférée:**

L'actuel programme INCO s'intéresse en particulier aux enjeux du développement planétaire, tels que la lutte contre la désertification, la sécurité alimentaire, la réduction des impacts des pratiques de production agroalimentaire, sur le milieu terrestre et aquatique et la promotion de la santé et de meilleurs soins de santé pour tous. Les priorités de recherche couvrent les savoirs, les technologies et une stratégie politique en faveur du développement durable. On peut citer parmi d'autres thèmes spécifiques l'approvisionnement en eau potable pour tous, la protection de la végétation et des cours d'eau, la gestion intégrée des ressources en eau, la santé du bétail, la sécurité alimentaire, la production agricole durable et la lutte contre des maladies infectieuses négligées (par exemple, la maladie du sommeil). Un nouvel appel à propositions, pour un budget de 36 millions d'euros, a été publié cette année. Parallèlement aux efforts d'INCO, les Communautés européennes ont lancé des essais cliniques de grande envergure en vue de nouvelles interventions contre le paludisme, la tuberculose et le sida, le budget visé s'élevant à 600 millions d'euros.

Des programmes successifs ont encouragé les scientifiques à créer des réseaux intra- et intercontinentaux pour pouvoir poursuivre leur collaboration de manière permanente et sur un pied d'égalité. Les pays en développement en ont retiré des résultats tangibles, qui ont aussi créé une valeur ajoutée pour la base de recherche communautaire et fait que la recherche européenne est désormais mieux appréciée et plus accessible dans les pays en développement.

- **Fonctionnement pratique:**

Le programme INCO repose sur le principe des avantages et du respect mutuels; toutes ses activités reposent sur deux règles fondamentales:

- 1) un dialogue constructif entre l'UE et les pays et régions partenaires est indispensable pour recenser les domaines prioritaires, une condition préalable étant la reconnaissance mutuelle de la valeur de chaque pays partenaire et de ses approches;
- 2) une étroite coopération et une répartition équitable des responsabilités en matière de recherche sont la clé du succès dans le domaine.

Les appels à propositions sont publiés sur le site Web [www.cordis.lu](http://www.cordis.lu); ils sont évalués par des examinateurs externes et un financement est accordé sur la base de contrats de subvention.

- **Exemples de projets exécutés en cours:**

- Lutte contre les maladies parasitaires: la schistosomiase - ou bilharziose - est une maladie parasitaire qui affecte près de 200 millions de personnes dans les pays tropicaux et subtropicaux. Il n'existe pour ainsi dire qu'un seul traitement: un médicament appelé Praziquantel. INCO a financé 15 organismes de recherche scientifique et médicale (six européens et neuf africains) pour examiner diverses questions en relation avec l'utilisation de ce médicament et la résistance de la maladie. Des centres de référence ont été créés en Afrique et leur personnel a été formé pour suivre la résistance de la maladie. Les nombreuses données collectées - aussi bien sur les dosages que sur les effets secondaires - aident les services de santé nationaux à utiliser le Praziquantel de manière plus efficace et plus rationnelle.
- Amélioration de la qualité et de la qualité nutritionnelle du "gari", par l'utilisation de levain enrichi en soja, en huile de palme et en lait de coco (septembre 2002-août 2005): le gari est un aliment de base traditionnel produit à partir du manioc par fermentation naturelle en milieu solide, qui constitue la principale source énergétique pour beaucoup de gens en Afrique de l'Ouest. Toutefois, le manioc a une très faible teneur en protéines. L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité nutritionnelle du gari en l'enrichissant en soja et en huile de palme (en Afrique de l'Ouest) et en lait de coco (en Afrique de l'Est), en utilisant un levain fabriqué selon une formule spéciale. La technologie mise au point sera diffusée par le biais de réseaux de production de femmes à l'aide d'un soutien au développement des entreprises.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Les activités du programme INCO portant spécifiquement sur les pays en développement recevront environ 140 millions d'euros durant la période comprise entre 2002 et 2006, soit 20 pour cent du montant total des fonds alloués à la coopération internationale en matière de recherche et de développement technologique dans le sixième programme-cadre. Les chercheurs des pays en développement peuvent compter sur une somme non affectée de 285 millions d'euros pour participer à des projets de recherche intégrés et des réseaux d'excellence communautaires.

Nombre de projets soutenus: le programme est toujours en cours et le nombre des projets n'est pas encore très grand.

- **Point de contact:**

Point de contact à la DG Recherche de la Commission européenne pour INCO:

michel.pletschette@cec.eu.int

On trouvera d'autres informations, nouvelles et précisions sur les projets dans les pages Web INCO du Service communautaire d'information sur la recherche et le développement de la Commission européenne.

INCO 1 (1994-1998): <http://www.cordis.lu/inco/home.html>

INCO 2 (1998-2002): <http://www.cordis.lu/inco2/home.html>

INCO 3: en cours de réalisation sur le site [www.cordis.lu](http://www.cordis.lu)

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PRO€INVEST

- **Description générale:**

Le programme PRO€INVEST est un nouveau programme de partenariat UE-ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique), élaboré et mis en œuvre par la Commission européenne au nom des pays ACP. Son objectif est de promouvoir des flux d'investissement et de technologie vers des entreprises opérant dans les secteurs clés des États ACP.

Les entreprises du secteur privé et les organisations intermédiaires des pays ACP collaborent dans un contexte difficile, aggravé par l'éloignement des principaux marchés et un manque de compétences techniques. L'incertitude ou l'instabilité continue de leur environnement juridique, économique, technique, financier et social ajoute aux difficultés de ces pays à attirer les investisseurs et donc à dynamiser leur économie et leurs entreprises. Afin de surmonter ces obstacles et de renforcer les initiatives existantes, il faut améliorer le climat d'investissement et renforcer les organisations intermédiaires qui fournissent des conseils, des renseignements et un soutien aux entreprises ACP dans de nombreux secteurs et à différents stades de leur existence.

- **Pays bénéficiaires:**

Pays ACP

- **Objectif(s) et types d'incitation:**

Les objectifs spécifiques du programme sont les suivants:

- promouvoir, sur une base régionale, des accords d'investissement et de coopération interentreprises viables et respectueux de l'environnement dans les principaux secteurs porteurs, pour rendre les économies ACP plus compétitives;
- renforcer le rôle des agences de promotion des investissements, des organisations intermédiaires privées et des fournisseurs de services de développement des affaires liés à l'investissement en matière de sensibilisation/dialogue et de fourniture de services d'appui aux investisseurs;
- apporter un soutien à ces secteurs et encourager la conclusion d'accords d'investissement et de coopération interentreprises, ce qui aidera les pays ACP à atteindre des objectifs sociaux plus larges.

Cela correspond aux objectifs suivants:

Objectif 1: promouvoir l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance et d'autres accords de partenariat, en aidant les sociétés à identifier des partenaires potentiels (rencontres de partenariat);

Objectif 5: renforcer les capacités (soutien aux organisations intermédiaires).

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Organisations intermédiaires (agences de promotion des investissements, chambres de commerce, associations professionnelles), institutions financières et associations de consultants.

- **Type de technologie transférée:**

Techniques de fabrication et de prestation de services dans des secteurs porteurs.

- **Fonctionnement pratique:**

Doté d'un budget de 110 millions d'euros pour une période de sept ans, le programme PRO€INVEST est financé par le Fonds européen de développement (FED). Son approche est double: soutenir les organisations intermédiaires et les associations professionnelles et développer les partenariats interentreprises.

1. Analyser le climat d'investissement pour les entreprises:

Le programme PRO€INVEST appuie et renforce l'action des organisations professionnelles (chambres de commerce et d'industrie, fédérations d'employeurs), des agences de promotion des investissements, des institutions financières et des associations de consultants dont les objectifs premiers sont l'amélioration du climat d'investissement et le développement des entreprises.

Ces organisations peuvent demander, sur la base du partage des coûts, à bénéficier de l'aide de PRO€INVEST pour développer et optimiser leurs moyens d'action. Les activités proposées dans le cadre du programme à l'intention des organisations intermédiaires sont notamment les suivantes:

- évaluation des besoins d'organisations intermédiaires identifiées au préalable;
- incitation ou soutien à l'instauration d'un dialogue entre le secteur privé et les autorités nationales et régionales sur l'élaboration et la mise en œuvre de mesures favorables à l'investissement;
- mise au point et offre de services adaptés aux besoins des entreprises en matière de promotion de l'investissement;
- fourniture d'une assistance technique et d'un financement destinés à appuyer la mise en œuvre d'activités de promotion des investissements et d'initiatives de partenariat;
- facilitation de l'accès aux technologies de l'information les plus récentes et formation à ces technologies, et mise en place de systèmes de gestion de l'information pour l'administration de projets et d'activités commerciales.

2. Soutenir les secteurs porteurs:

Le programme facilite la promotion des investissements et la conclusion d'accords de partenariat interentreprises Nord-Sud et Sud-Sud dans les secteurs clés pour la croissance économique.

PRO€INVEST consacre des ressources à l'identification des secteurs qui offrent les meilleures perspectives pour le développement des pays ACP et la création de partenariats; par diverses initiatives, il rapproche les partenaires potentiels et fournit un suivi à certaines entreprises.



Dans le domaine de la promotion de l'investissement, les activités du programme PRO€INVEST sont notamment les suivantes:

- la réalisation d'études stratégiques régionales visant à identifier les secteurs porteurs. Ces études donneront un aperçu du climat économique, des avantages comparatifs de secteurs porteurs, des difficultés juridiques, économiques, techniques, sociales et financières auxquelles se heurte l'investissement, et des stratégies qui permettraient de surmonter ces difficultés ou d'en atténuer les effets;
- la réalisation d'études sectorielles et sous-sectorielles qui aideront à identifier les partenaires potentiels et leur savoir-faire technologique;
- la promotion de la coopération interentreprises - par l'organisation de rencontres de partenariat par secteur, le but ultime étant la conclusion d'accords d'investissement et de coopération interentreprises. Les propositions seront adaptées aux marchés concernés;
- la fourniture d'une assistance technique aux projets qui font suite à des initiatives de partenariat venant de PRO€INVEST.

### 3. L'initiative TRINNEX

En 2003, PRO€INVEST a lancé l'initiative TRINNEX (Trade and Investment Nexus). Cet instrument spécialisé, lié à Dialogue public-privé, est spécialement conçu pour aider les organisations du secteur privé ACP à prendre une part active aux Accords de partenariat économique (APE) entre les pays ACP et l'Union européenne.

Comme tous les accords commerciaux, les APE influenceront directement sur l'environnement dans lequel s'inscrivent l'investissement direct et les accords de partenariat interentreprises. En créant TRINNEX, PRO€INVEST donne par avance au secteur privé ACP la possibilité de façonner l'environnement de ses investissements futurs.

TRINNEX est entré en activité au début de 2004, en appuyant des séminaires visant à informer le secteur privé ACP et à lui donner les moyens d'intervenir sur les questions intéressant la politique commerciale et l'investissement.

### 4. Comment bénéficier du programme PRO€INVEST?

Sur demande et sur la base du partage des coûts (projets financés jusqu'à 67 pour cent par PRO€INVEST).

#### • **Exemples de projets en cours/exécutés:**

- *Ressources en bois (Gabon)*

Un atelier de dialogue public-privé de deux jours s'est tenu à Libreville (Gabon) en novembre 2004. Il s'agissait de convenir d'un plan d'action stratégique en vue de réactiver et renforcer l'action des pays participants dans lesquels existe un groupe de travail national de l'accréditation. Cet atelier et son suivi leur permettront de mettre sur pied des systèmes d'accréditation nationaux reconnus à l'échelle internationale sur la base des principes, critères et indicateurs de la gestion durable des exploitations forestières adoptés par l'Organisation africaine du bois (OAB).

- *PROFIT in the Caribbean (Jamaïque)*

PROFIT in the Caribbean 2004 a été organisé du 5 au 8 octobre 2004. Parallèlement à la manifestation, à laquelle ont participé de très nombreux responsables politiques, une "réunion de partenariat" s'est tenue à l'hôtel Ritz Carlton à Montego Bay (Jamaïque).

Cette manifestation qui a offert une occasion de débattre de projets et de négocier des accords de partenariat a attiré plus de 200 investisseurs. Elle avait pour principal objectif de mettre en contact des sociétés d'Europe et des Caraïbes. Les premiers résultats montrent que plus de 700 prises de contact ont eu lieu et que 275 lettres d'intention ont été signées.

- *Délégation d'entreprises africaines au SIAL de Paris (France)*

Au Salon international de l'alimentation (SIAL) qui s'est tenu à Paris du 17 au 19 octobre 2004, une délégation d'entreprises tanzaniennes du secteur de l'alimentation à la recherche de partenariats avec des investisseurs européens a été informée des débouchés et des contraintes du marché européen, a visité des centres techniques (centres logistiques, centres de distribution) et rencontré des distributeurs ainsi que des investisseurs potentiels européens qui participaient au Salon. Ces contacts s'inscrivaient dans le cadre d'une mission de l'AAFEX regroupant des sociétés de pays ACP exposant au Salon.

• **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

On trouvera des statistiques dans le rapport annuel sur les activités.

• **Point de contact:**

La Commission européenne a confié la mise en œuvre du programme PRO€INVEST à une Unité de gestion créée par le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE).

La supervision du programme incombe à l'Office de coopération EuropeAid de la Commission européenne.

- Pour les questions opérationnelles:

Unité de gestion PRO€INVEST-CDE  
52 avenue Hermann Debroux  
B-1160 Bruxelles  
Téléphone: + (32 2) 6791850/1  
Fax: + (32 2) 6791870  
Courrier électronique: [infos@proinvest-eu.org](mailto:infos@proinvest-eu.org)  
Site Web: [www.proinvest-eu.org](http://www.proinvest-eu.org)

- Pour les questions institutionnelles:

Office de coopération EuropeAid  
Direction C  
Unité de coopération économique et commerciale  
Commission européenne  
B-1049 Bruxelles

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: CDE - CENTRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

- **Description générale:**

Élément du dispositif européen d'aide au développement du secteur privé, le CDE est une institution du groupe des pays ACP et de l'Union européenne qui opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Il a son siège à Bruxelles, possède des bureaux régionaux sur le terrain et a constitué des réseaux couvrant l'UE et les pays ACP.

Le CDE appuie les entreprises avant pendant et après la phase d'investissement par une aide non financière, des conseils, et un soutien comportant un élément don. Il ne finance donc pas l'investissement, mais peut intervenir, dans certaines circonstances, pour aider l'entreprise à trouver des financements appropriés. Ses activités répondent à une stratégie mettant à profit l'ensemble des facilités offertes.

Les ressources financières du Centre proviennent pour l'essentiel du Fonds européen de développement. Le Centre reçoit également des contributions des programmes, pays et institutions européens qui lui délèguent des ressources ou contribuent à des opérations cofinancées.

Le CDE travaille en étroite liaison avec les institutions financières, y compris la Banque européenne d'investissement pour ce qui est de ses aides à l'investissement, avec les Membres du groupe EDFI (European Development Finance Institutions) et les banques régionales et locales.

Le Centre a pour tâche de piloter PRO€INVEST, un programme de promotion de l'investissement dans les pays ACP planifié et lancé par la Commission européenne au nom de ces pays. La gestion en est assurée par l'unité PRIMS/CDE, dotée d'une autonomie importante au sein du CDE, sous la supervision de l'Office de coopération EuropAid de la Commission européenne. L'unité PRIMS/CDE a été créée au sein de la CDE afin de mettre en œuvre le programme, et son personnel appartient au CDE.

- **Pays bénéficiaires:**

La totalité des 78 pays ACP (**pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**) parties à l'Accord de Cotonou, sans distinction.

- **Objectifs et types d'incitation:**

Dans le cadre de ses programmes ou en dehors de ces programmes pour des activités sélectionnées selon des critères stricts, le Centre offre un éventail complet de services facilitant l'établissement de liens entre les entreprises ACP d'un secteur, d'un domaine professionnel ou d'une branche d'activité donné et leurs homologues au sein de l'Union européenne.

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., en apportant un soutien à des partenaires potentiels de l'UE et des pays ACP (services d'experts, conseils, contacts, sources de technologie, etc.);

Objectif 2: faciliter l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles par un meilleur accès aux sources d'information juridique et technologique et une formation à l'état de la technique;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités (appui aux organisations intermédiaires, aux sociétés de conseil et aux institutions financières locales).

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Bénéficiaire de l'aide du CDE:

les **entreprises** du secteur formel en phase de lancement, d'expansion, de diversification ou de restructuration, qui apparaissent viables et capables de dégager des profits, qui offrent des possibilités en matière de développement durable, dont les promoteurs sont financièrement et techniquement fiables, dont le chiffre d'affaires est égal ou supérieur à 100 000 euros ou les actifs égaux ou supérieurs à 80 000 euros, et qui emploient au moins cinq personnes;

les **organisations du secteur privé et les agences de promotion de l'investissement**, y compris les centres techniques et de formation se spécialisant dans les programmes de développement destinés aux entreprises;

les **prestataires de services**, tels que les consultants, pouvant se spécialiser dans l'acquisition de méthodes nouvelles pour répondre aux besoins des PME;

les **institutions de financement du développement** ayant besoin d'une aide pour l'identification, l'évaluation et l'audit de projets et la mise en œuvre de ceux qu'elles financent.

Le CDE combine ces différentes formes de soutien aux entreprises et intermédiaires privés et recherche d'autres sources de financement appropriées parmi les membres de son réseau financier, où le mécanisme d'investissement de la BEI, les facilités offertes par le groupe EDFI et les banques figurent bien sûr en bonne place.

Toute entreprise souhaitant obtenir une aide doit déposer une **demande formelle** auprès du CDE, ou de l'un de ses bureaux régionaux, unités de gestion décentralisée, postes avancés ou correspondants au sein de l'Union européenne ou des pays ACP, en précisant son statut, la nature exacte de ses activités et le type d'aide souhaité.

- **Type de technologie transférée:**

- i) *Facilité développement du CDE*

Conçu pour soutenir la création, l'expansion ou le développement d'une entreprise, ce mécanisme couvre les opérations suivantes:

- définition du projet, études de pré-faisabilité, de faisabilité et de marché, recherche de technologies et de partenaires, ingénierie financière, aide au montage juridique et à la mise en place du projet, contrôles de la qualité et études d'environnement.

ii) *Facilité assistance du CDE*

Ce mécanisme, qui a pour objet de renforcer la viabilité à long terme d'une entreprise couvre: l'aide à la création et l'assistance technique, la formation du personnel, les diagnostics et audits (techniques, financiers, de gestion), l'assistance en matière de gestion et de commercialisation, l'aide à la restructuration, l'aide à l'intégration d'une entreprise dans les réseaux nationaux et régionaux et les organisations commerciales, l'aide à la mise en conformité avec les labels et normes de qualité et de protection de l'environnement.

iii) *Facilité CLEAN du CDE*

La facilité CLEAN du CDE, conçue pour améliorer les mesures de protection de l'environnement des entreprises ACP et leur compétitivité sur le marché mondial vise à: stimuler l'économie dans les pays ACP, créer de nouveaux débouchés, réduire les coûts de fonctionnement et les coûts externes, améliorer le profil environnemental des entreprises et réduire la charge polluante, renforcer les capacités des professionnels du secteur de l'environnement au niveau national ou régional, et accroître la sensibilisation aux problèmes environnementaux. Les priorités de CLEAN comprennent: une industrie moins polluante - recours à des techniques et technologies propres en vue de prévenir les problèmes concernant l'eau, l'air et les déchets - utilisation plus rationnelle de l'énergie et introduction de sources d'énergie renouvelables - évaluation d'impact sur l'environnement (EIE) - adoption des normes internationales ISO 14001 - Certification de services ou de produits.

iv) *Réseau de consultants ACP*

Le CDE a entrepris de créer sur l'Internet une base de données recensant les consultants **locaux** pour tous les pays ACP. L'objectif général est de faire mieux connaître ces consultants et les cabinets de conseil et de permettre aux sociétés commerciales et aux organisations comme le CDE d'obtenir des renseignements sur leurs domaines de compétence en vue de les associer à leurs projets respectifs. Le site, dont l'adresse est [www.acpconsultants.net](http://www.acpconsultants.net), constitue d'ores et déjà un précieux outil pour le secteur privé. Plus de 140 consultants **locaux** sont inscrits et leur nombre ne cesse de s'accroître.

Le Réseau de consultants ACP est un service entièrement gratuit géré par le CDE qui est destiné au secteur privé de l'ensemble des pays ACP. L'inscription des consultants ou des cabinets de conseil sur le site a des retombées immédiates, car le CDE fait la promotion de ce réseau dans toutes ses relations avec les milieux d'affaires et les institutions internationales du monde entier.

**Études et renseignements:** conseils et études avec le concours d'experts dans les domaines concernés. **Organisation de rencontres** individuelles ou collectives: organisation, aux niveaux national et régional, de réunions techniques ou sectorielles, de séminaires, de foires commerciales, les missions, de rencontres commerciales, ou de manifestations à caractère promotionnel.

**Aide à des institutions financières locales**

• **Fonctionnement pratique:**

Le CDE intervient dans le cadre de programmes sectoriels, financés par son budget propre, qui consistent à accorder des subventions, sur la base du partage des coûts, pour l'assistance technique et le renforcement des capacités. Le CDE a son siège central à Bruxelles, mais il décentralise actuellement ses activités vers les pays ACP où il possède des bureaux régionaux et des antennes nationales.

À l'image d'autres institutions d'aide au développement, le Centre a adopté un organigramme adapté aux besoins opérationnels découlant de ses activités. Cet organigramme comprend:

- une unité géographique;
- des unités sectorielles;
- une unité chargée des services de conseil en matière d'investissement et des relations financières;
- l'unité PRIMS/CDE (service de gestion de PRO€INVEST) chargée de piloter le programme PRO€INVEST de l'Union européenne;
- une unité chargée de l'administration et des technologies de l'information;
- un service de la communication, des relations publiques et de la documentation.

Cet organigramme est en cours d'ajustement suite à l'élargissement du mandat du CDE.

Le CDE dispose sur le terrain d'un réseau comportant trois types d'unités:

- les **bureaux extérieurs régionaux**: le Centre a déjà transféré une part de ses activités opérationnelles à du personnel permanent expatrié travaillant sur le terrain et ouvert à cet effet des bureaux régionaux: à Saint-Domingue pour les Caraïbes, à Gaborone pour l'Afrique australe, à Dakar pour l'Afrique de l'Ouest, et à Nairobi, depuis janvier 2005, pour l'Afrique de l'Est. La structure au siège a été réorganisée en conséquence en vue d'appuyer ces bureaux extérieurs;
  - les **unités de gestion décentralisée**, dont le nombre devait être porté à 20 avant la fin de 2004;
  - le **réseau traditionnel d'antennes et de correspondants**, dans les pays ACP et ceux de l'UE, en cours de révision et de restructuration.
- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

Le CDE déploie ses mécanismes opérationnels en vue d'appuyer les entreprises des pays ACP dans le cadre de ses divers programmes, et d'en assister d'autres en dehors de ce cadre. Cette assistance systématique aux PME des pays ACP est conçue pour mobiliser toutes les formes possibles de synergie dans un ou plusieurs secteurs où le CDE intervient activement, dans un seul pays ou à l'échelle de toute une région. Décentralisée, anticipative, sectorielle et régionale, cette approche vise à appliquer les dispositions de l'Accord de Cotonou.

Le CDE aide aussi à titre individuel les entreprises du secteur formel qui ne bénéficient pas encore de l'un de ses programmes. Ces entreprises doivent être capables d'avoir des effets notables sur la création de richesses et d'emplois et le transfert de savoir-faire.

On trouvera des renseignements détaillés sur ces programmes et les nouveaux programmes sur le site Web du Centre, à l'adresse suivante: [www.cde.int](http://www.cde.int).

#### Bois d'œuvre

- Trois programmes de certification du bois d'œuvre et de travail du bois, en Afrique centrale, aux Caraïbes et dans le Pacifique.

### Fruits et légumes

- Renforcement des entreprises commercialisant des produits biologiques dans la région du Pacifique et amélioration de leur compétitivité sur les marchés d'exportation.
- Deux programmes d'analyse des risques aux points critiques et de contrôle de la qualité intéressant le secteur des fruits et légumes, aux Caraïbes et en Afrique centrale.

### Bétail

- Innovation dans le domaine des biotechnologies animales et diversification en Afrique de l'Ouest.
- Productivité et valeur ajoutée en Afrique de l'Est.

### Industries extractives et matériaux de construction

- Techniques d'extraction et productivité de ce secteur en Afrique australe.
- Productivité du secteur des matériaux de construction en Afrique de l'Ouest.
- Productivité du secteur des céramiques et des agrégats et environnement aux Caraïbes.

### Textiles

- Industrie cotonnière et textile en Afrique de l'Ouest.
- Programme concernant les textiles en Afrique australe.

### Poissons

- Deux programmes visant à assurer la conformité avec les normes d'hygiène de l'UE en matière de pêcheries, au Mozambique et au Cap-Vert.
- Ressources marines dans la région du Pacifique.
- Traitement des produits et échanges régionaux entre pays de la Commission de l'océan Indien.

### Santé

- Médicaments dérivés de plantes médicinales tropicales dans les pays ACP.
- Développement de la production de plantes médicinales aux Caraïbes.

### Cuir et peaux

- Programme concernant le cuir en Afrique de l'Est et en Afrique australe.

### Hôtellerie et tourisme

- Quatre programmes de promotion de l'industrie hôtelière, de l'écotourisme et des collectivités locales, en Afrique australe, aux Caraïbes, dans le Pacifique et en Afrique de l'Ouest.
- Développement et normalisation de l'industrie hôtelière en Afrique de l'Ouest.

### Divers

- Traitement des déchets toxiques d'origine industrielle aux Seychelles et à Maurice.

- **Point de contact:**

- directement au siège de Bruxelles:

CDE, 52 avenue Hermann Debroux

B-1160 Bruxelles

Belgique

Téléphone: +32 2 679 18 11

Fax: +32 2 675 26 03 et +32 2 679 18 31

Courrier électronique: [info@cde.int](mailto:info@cde.int)

Personne à contacter: Daniel Pouzadoux, chef du Service de la communication et des relations publiques

Site Web: [www.cde.int](http://www.cde.int)

- bureaux extérieurs régionaux:

Dakar (Aliou Abdoullahi) - Gaborone

(Jorge Borges) - Saint-Domingue

Nairobi (Tommy Pedersen) - à compter de 2005

- unités de gestion décentralisée;
- réseau dans les pays ACP et les pays de l'Union européenne;
- institutions financières bilatérales et multilatérales ou locales.

On trouvera les adresses de ces points de contact sur le site Web du CDE.



## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME ASIA IT & C (PHASES I ET II)

- **Description générale:**

Le programme Asia IT & C cofinance des partenariats mutuellement avantageux dans le domaine des technologies de l'information et de la communication entre l'Europe et l'Asie.

Doté d'un budget de 45 millions d'euros pour la période 1999-2004, le programme peut cofinancer des projets à concurrence de 80 pour cent.

- **Pays bénéficiaires:**

Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste, Viet Nam.

\*\* Hong Kong, Chine; Singapour; Brunéi Darussalam et Macao, Chine peuvent participer au programme à leurs frais.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

L'objectif du programme est de renforcer la coopération dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) entre l'Europe et l'Asie en cofinçant des projets TIC gérés par des partenariats européens/asiatiques.

L'objectif général est de nouer entre l'Europe et l'Asie, des liens importants, intenses et durables, propices à des partenariats équilibrés et à des innovations conjointes dans les domaines d'activité suivants: société, commerce électronique, transports, santé, agriculture, tourisme et fabrication intelligente.

Durant la première phase du programme, on a créé de la valeur ajoutée, non seulement en exécutant différents projets mais aussi en abordant des problèmes auxquels le secteur privé ne s'intéresserait probablement pas. Les projets cofinancés ont notamment pour objet de rechercher des solutions TIC compatibles avec les environnements respectifs de l'Asie et de l'Europe, d'améliorer le transfert de savoir-faire dans le domaine des TIC, et de renforcer la compréhension mutuelle des structures réglementaires et/ou législatives relatives aux TIC entre les régions. La contribution résultant de l'application des TIC dans ces domaines particuliers facilite l'intégration dans la société mondiale de l'information, ce dont les sociétés commerciales sont les premières bénéficiaires.

La deuxième phase a pour principal objet d'inciter les PMA à participer plus pleinement au programme, ce qui leur permettra de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Les appels à propositions seront axés sur les secteurs prioritaires et les applications TIC, ce qui permettra de maximiser l'impact du programme. On s'attachera tout particulièrement à mettre au point des solutions TIC dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la promotion de la démocratie et d'autres priorités de développement.

#### Types d'incitation:

Objectif 1: faciliter la réalisation de projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., par des

incitations non financières (aide aux entreprises nationales et à celles de pays tiers pour identifier des partenaires potentiels - conseils, contacts, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

La règle fondamentale est que les projets doivent être élaborés dans le cadre d'un partenariat d'organisations à but non lucratif créé entre au moins deux participants de différents États membres de l'UE et un participant représentant un gouvernement local asiatique remplissant les conditions requises.

- **Type de technologie transférée:**

Les objectifs du programme portent sur les domaines d'activité suivants: société de l'information, commerce électronique, éducation, transports, santé, agriculture, tourisme et fabrication intelligente.

Les principaux instruments du programme comportent six éléments dans le cadre desquels des propositions peuvent être établies: activités de contact, minicycles de cours (de niveau universitaire), interconnectivité de la société de l'information, liaison avec les initiatives et programmes européens en matière de technologies de l'information et de la communication, compréhension des structures réglementaires et législatives européennes et asiatiques, projets de démonstration pratique.

- **Fonctionnement pratique:**

Les projets sont sélectionnés dans le cadre du mécanisme d'appel à propositions.

- **Exemple de projets en cours/mis en œuvre:**

<b>Titre:</b>	cybersanté et cyberapprentissage
<b>Élément de programme:</b>	Liaison avec des initiatives et programmes TIC européens
<b>Domaine d'activité:</b>	Santé et éducation
<b>Durée du projet:</b>	15 mois
<b>Cofinancement par les CE (€):</b>	319 872 euros (80 pour cent)
<b>Date de démarrage:</b>	23 janvier 2003

L'Europe a une grande expérience des cybertechnologies et l'objectif de ce projet est d'établir un réseau médical avec des participants d'Europe et d'Asie qui jouent un rôle dans le secteur des soins médicaux/hospitaliers ou qui possèdent un savoir-faire technologique et/ou organisationnel dans ce secteur. Le projet, qui concerne le Bangladesh, vise à améliorer la coopération entre l'Asie et l'Europe dans le recensement et la mise en œuvre de solutions TIC dans le secteur des soins de santé. En même temps, il incitera et aidera les professionnels de la santé en Asie à contribuer à la mise en œuvre des technologies, ce qui évitera d'être isolés dans leur travail. Les participants seront les professionnels de la santé des deux continents; ils seront invités à devenir membres du réseau en

passant par un portail médical et à assister à une série de séminaires sur la santé et l'apprentissage. Ces séminaires, d'une durée totale de 15 mois, porteront sur différents aspects des savoir-faire technologiques et sanitaires.

<b>Titre:</b>	e-EQUIT - Amélioration de la qualité de l'enseignement grâce aux technologies numériques de l'UE
<b>Élément de programme:</b>	Liaison avec des initiatives et programmes TIC européens
<b>Domaine d'activité:</b>	Enseignement
<b>Durée du projet:</b>	24 mois
<b>Cofinancement par les CE (€):</b>	400 000 euros (80 pour cent)
<b>Date de démarrage:</b>	26 mars 2002

Le programme met l'accent sur l'enseignement professionnel, technique et général dans deux pays d'Asie: Sri Lanka et République démocratique populaire lao. Le projet, qui contribue également aux domaines d'activité "Société" et "Commerce électronique", réunira des experts de l'UE et des partenaires et experts asiatiques pour déterminer comment les technologies et initiatives de l'UE concernant les médias numériques peuvent améliorer l'efficacité de l'administration de l'enseignement et permettre d'offrir des services éducatifs plus efficaces et plus nombreux. Les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs sont multiples: un forum UE-Asie, des groupes de travail spécialisés, une série d'ateliers remue-méninges, des échanges de connaissances, des enquêtes participatives, des entretiens, des études de cas et des activités de diffusion.

On trouvera d'autres exemples à l'adresse suivante:

<http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-itc/html/fundedprojects.htm>

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Plus de 110 programmes ont été soutenus jusqu'à présent (détails disponibles sur le site Web).

- **Point de contact:**

Office de coopération EuropeAid

Direction Asie, D2

Commission européenne

B-1049 Bruxelles

Téléphone: + 32 2 298 47 73

Fax: + 32 2 298 48 63

Courrier électronique: [europeaid-asia-itc@cec.eu.int](mailto:europeaid-asia-itc@cec.eu.int)

Site Web: <http://www.europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-itc>

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME UE-ASIA PRO ECO

- **Description générale:**

Le programme UE-Asia Pro Eco, qui intervient sur demande, vise à améliorer les performances environnementales dans les secteurs économiques en Asie par l'échange de politiques, technologies et pratiques environnementales plus propres, et à promouvoir l'investissement durable et le commerce entre l'UE et l'Asie.

Les résultats attendus sont notamment les suivants:

- la création d'un partenariat technologique UE-Asia qui permettrait à long terme de développer le commerce et l'investissement et de créer des coentreprises dans le domaine des technologies environnementales;
- la consolidation des politiques: amélioration du cadre réglementaire, adaptation des cadres institutionnels, abaissement des obstacles au commerce, transparence accrue et sensibilisation aux politiques économiques et environnementales et aux décisions réglementaires;
- l'amélioration des performances environnementales dans les secteurs économiques: adoption par les entreprises de pratiques de gestion axées sur les performances, offre ou utilisation de technologies plus respectueuses de l'environnement.

- **Pays bénéficiaires:**

Le programme Asia Pro Eco est un programme d'assistance régionale destiné aux pays asiatiques en développement visés par le règlement ALA (Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Chine), et qui ne s'adresse donc pas à des pays particuliers. Toutefois, il favorise la création de partenariats dans des PMA comme l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, les Maldives, le Népal, la République démocratique populaire lao et le Timor-Leste.

En ce qui concerne en particulier l'un des éléments du programme Asia Pro Eco, "Projets de démonstration", si l'activité de démonstration a lieu dans un pays moins avancé, le projet bénéficiera d'une contribution communautaire de 20 pour cent au lieu des 15 pour cent applicables à d'autres pays remplissant les conditions requises. Il a également été envisagé, dans le cadre du programme, "*si cela est justifié et nécessaire*", de renforcer la participation de partenaires des régions ou pays moins avancés.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectifs généraux:

- promouvoir une Asie "plus propre" - la mise au point en Asie de produits, procédés et services moins polluants et utilisant les ressources de manière plus rationnelle, notamment dans les secteurs des déchets et de l'eau, ce qui aura une influence positive sur le changement climatique global;

- encourager dans les pays asiatiques la demande de solutions plus respectueuses de l'environnement et aider ces pays à renforcer leurs capacités institutionnelles et techniques pour faire face à ce changement;
- encourager, entre l'Asie et l'UE, l'échange et la mise en œuvre de politiques, technologies et pratiques environnementales qui favorisent la prospérité économique. Encourager la coopération tripartite entre les institutions, les entreprises et les syndicats et la société civile et la coopération entre les institutions et les réseaux.

#### Types d'incitations:

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., par des incitations non financières (aide aux sociétés nationales et aux sociétés de pays tiers pour identifier des partenaires potentiels, conseils, contacts, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités et les politiques;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

La règle fondamentale est que les projets doivent être élaborés dans le cadre d'un partenariat d'organisations à but non lucratif créé entre au moins deux participants de différents États membres de l'UE et un participant représentant un gouvernement local asiatique remplissant les conditions requises.

- **Type de technologie transférée:**

Le programme Asia Pro Eco a pour objectif principal l'adoption de politiques, technologies et pratiques visant à promouvoir des solutions viables plus propres et plus rationnelles du point de vue de l'utilisation des ressources pour remédier aux problèmes environnementaux en Asie. Le transfert de technologie porte notamment sur l'amélioration des systèmes et outils de gestion, les techniques de conception et de planification, les technologies de traitement de l'eau et des déchets, l'utilisation rationnelle de l'énergie, etc.

- **Fonctionnement pratique:**

Les projets sont sélectionnés dans le cadre du mécanisme d'appel à propositions. Le formulaire type de demande et d'autres documents essentiels se trouvent sur le site Web.

- **Exemple de projets en cours/exécutés:**

"Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des Lignes directrices de l'ONU pour la protection du consommateur en Asie" Pays: Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Népal, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

Le projet vise à inciter 12 pays asiatiques cibles à adopter le concept de consommation durable afin d'orienter la production de biens de manière à moins fragiliser l'environnement tout en protégeant d'autres intérêts des consommateurs. Les responsables politiques des pays visés seront informés des meilleures pratiques appliquées dans l'UE et de l'expérience acquise par celle-ci dans ce domaine.

Contribution communautaire: 330 000 euros. Date de démarrage: 1<sup>er</sup> décembre 2003; durée: 22 mois.

"Planification aux fins de viabilité des villes d'Asie mettant à profit la recherche, le savoir-faire et les enseignements d'Europe (SPARKLE)". Pays: Thaïlande, Viet Nam, RDP lao et Cambodge.

Contribution communautaire: 404 359 euros. Date de démarrage: fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2004, pour une durée de 22 mois.

On trouvera d'autres exemples sur le site Web.

- **Statistiques sur l'utilisation/sur le nombre de projets soutenus:**

Les CE ont alloué à ce programme 31,5 millions d'euros pour la période 2003-2007.

En 2003, 31 projets ont été retenus et bénéficieront d'une subvention sous forme de cofinancement pour cinq éléments du programme Asia Pro Eco (activités de diagnostic, partenariats technologiques, projets de démonstration, renforcement des politiques et dialogue opérationnel et pratique).

Les CE procèdent actuellement à l'évaluation de propositions de projet soumises avant la dernière date limite fixée dans l'appel à propositions pour 2004. D'ici à la fin de l'année, les CE auront choisi environ 35 autres projets en vue de leur cofinancement. Plusieurs projets porteront sur des questions relatives à l'environnement dans les PMA. Les fiches d'information sur les projets choisis sont disponibles sur le site Web du programme Asia Pro Eco.

- **Programme Asia Pro Eco II**

Le programme Asia Pro Eco II, auquel les CE ont alloué 10 millions d'euros pour 2005, sera lancé d'ici à la fin de 2004. Ce programme, qui fait fond sur les deux programmes Asia Pro Eco et Asia Urbs (régénération de l'environnement urbain), aura pour objet de financer des projets axés sur l'adoption et le transfert de technologies et de pratiques propres à l'environnement urbain dans les pays d'Asie remplissant les conditions requises. Il soutiendra les projets de "renforcement des capacités" et de "partenariat" dans les pays en développement d'Asie auxquels s'applique la réglementation ALA (Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Chine). Asia Pro Eco II continuera de promouvoir l'échange d'approches, de politiques, de cadres et de technologies novateurs et d'encourager la compréhension mutuelle entre les parties prenantes et les collectivités locales urbaines d'Europe et d'Asie.

Les résultats escomptés sont en particulier les suivants:

- capacité accrue d'améliorer l'environnement urbain existant, et de planifier de manière durable la création et le développement d'établissements humains;

- compréhension et connaissance mutuelles accrues des parties prenantes et des collectivités locales de l'Europe et d'Asie en ce qui concerne les questions environnementales;
- meilleure coopération dans le domaine de l'environnement entre l'UE et l'Asie, en particulier dans les pays les moins avancés;
- promotion des solutions par des accords internationaux relatifs à l'environnement mis en œuvre au niveau des collectivités locales urbaines;
- identification et mise en œuvre des solutions en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables des zones urbaines;
- participation des populations locales à la préservation de l'environnement et à la planification environnementale;
- mise en œuvre d'approches, de politiques et de cadres novateurs et de technologies appropriées dans le cadre d'un partenariat technologique UE-Asie offrant la perspective à long terme de développer les possibilités en matière de commerce, d'investissement et de coentreprises.

- **Pays bénéficiaires:**

Asia Pro Eco II est un programme d'assistance régionale conçu pour le bénéfice des pays en développement d'Asie auxquels s'applique la réglementation ALA (Asie du Sud, Asie du Sud-Est, Chine). Il n'est donc pas destiné à des pays particuliers, mais favorisera la création de partenariats dans les pays les moins avancés.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

- promouvoir la création de réseaux régionaux et multilatéraux entre parties prenantes d'Europe et d'Asie s'occupant de l'environnement;
- améliorer l'environnement des bourgs, villes et mégapoles par l'échange de savoir-faire, de compétences expertes et de renseignements entre l'Union européenne et l'Asie.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

La règle fondamentale est que les projets doivent être élaborés dans le cadre d'un partenariat d'organisations à but non lucratif créé entre au moins deux participants de différents États membres de l'UE et un participant représentant un gouvernement local asiatique remplissant les conditions requises.

- **Type de technologie transférée:**

Le programme Asia Pro Eco II aura pour principal objectif de continuer à encourager l'adoption de politiques, technologies et pratiques visant à promouvoir des solutions viables plus propres et plus rationnelles du point de vue de l'utilisation des ressources pour remédier aux problèmes environnementaux particuliers des zones urbaines en Asie. Le transfert de technologie portera notamment sur l'amélioration des systèmes et outils de gestion de l'environnement, les techniques de conception, de planification et de construction, les technologies de traitement de l'eau et

des déchets, l'utilisation rationnelle de l'énergie, les mesures visant à prévenir la pollution (atmosphérique, sonore, etc.) de l'environnement, etc.

- **Fonctionnement pratique:**

Les projets sont sélectionnés dans le cadre du mécanisme d'appel à propositions. Le formulaire type de demande et d'autres documents essentiels se trouvent sur le site Web. Tous les bénéficiaires du programme de l'UE Asia Pro Eco II doivent cofinancer les projets approuvés à hauteur de 10 pour cent au moins pour les projets en faveur de PMA et de 25 pour cent au moins pour les projets en faveur d'autres pays en développement d'Asie présentant les conditions requises.

- **Point de contact:**

Office de coopération EuropeAid, D2

M. Jaime Garcia-Rodriguez, responsable de programme

Équipe chargée du programme Asie Pro Eco: Mme Régine Mandy, Mme Ceri Lewis,

Mme Delphine Schulte, M. Vincent Rotgé

Commission européenne

B-1049 Bruxelles

Téléphone: + 32 2 298 67 42

Fax: + 32 2 298 48 63

Site Web: [http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-pro-eco/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/europeaid/projects/asia-pro-eco/index_en.htm)



## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: ASIA-INVEST

- **Description générale:**

Le programme Asia-Invest est une initiative de l'UE qui promeut et soutient la coopération commerciale entre l'UE et l'Asie pour favoriser les flux commerciaux et d'investissement entre les deux régions. Le programme fournit une aide financière à des organisations intermédiaires pour faciliter la création de partenariats offrant des avantages mutuels, la conclusion d'accords de coopération entre entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), et le travail en réseau dans l'UE, en Asie du Sud, en Asie du Sud-Est et en Chine.

Depuis l'entrée en vigueur du programme en 1997 jusqu'en 2002, plus de 240 projets ont été mis en œuvre. Le programme est à présent entré dans sa deuxième phase de cinq ans (2003-2007) et bénéficie d'un nouvel engagement de crédits de la Commission d'un montant de 35 millions d'euros.

- **Pays bénéficiaires:**

Les États membres de l'UE et des 18 pays asiatiques participants: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande, Timor-Leste et Viet Nam.<sup>1</sup>

- **Entreprises et institutions concernées:**

Le programme Asia-Invest est ouvert aux organisations intermédiaires à but non lucratif des États membres de l'UE et des pays asiatiques remplissant les conditions requises (chambres de commerce, agences de promotion commerciale et d'investissements, associations professionnelles et industrielles, et instituts de technologie, de gestion, de normalisation et de contrôle de la qualité). Les intermédiaires, en tant qu'opérateurs économiques clés, ont un effet multiplicateur important puisqu'ils étendent les avantages du programme à un plus grand nombre d'entreprises.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Le programme vise essentiellement à:

- faire mieux connaître le potentiel des relations d'affaires entre l'UE et l'Asie;
- faciliter la création de partenariats entre entreprises, en particulier des PME, dans l'UE et en Asie;
- renforcer la capacité institutionnelle et le travail en réseau des intermédiaires commerciaux;
- renforcer le développement du secteur privé en Asie et la capacité de mettre en œuvre une stratégie commerciale internationale;

---

<sup>1</sup> Les entreprises de Singapour; de Brunéi; de Hong Kong, Chine; et de Macao, Chine peuvent être considérées comme participantes. Toutefois, les organisations de ces territoires devront couvrir elles-mêmes les dépenses relatives aux activités auxquelles elles participent.

- améliorer les capacités d'exportation et les perspectives concernant l'investissement étranger direct (IED) des pays asiatiques les moins prospères.

En 2005, le programme Asia-Invest prendra en charge les activités du programme Asie TIC, dont il étendra les objectifs pour y inclure la promotion de la croissance économique et de la compréhension entre l'UE et l'Asie par une meilleure connaissance des TIC, un meilleur accès à ces technologies et une meilleure coopération dans le secteur de l'audiovisuel.

Dans le cadre des efforts déployés par la Commission pour promouvoir et encourager le transfert de technologie, les objectifs suivants peuvent être indirectement poursuivis par le Programme Asia-Invest dans la mesure où celui-ci appuie la coopération commerciale entre l'UE et l'Asie:

- Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., en facilitant la création de partenariats entre des entreprises européennes et asiatiques;
- Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques, normes et processus commerciaux disponibles en renforçant les capacités des intermédiaires commerciaux asiatiques, y compris des chambres de commerce et d'autres organisations commerciales d'Asie;
- Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production en fournissant une assistance technique à des groupes d'entreprises asiatiques;
- Objectif 5: plus directement, améliorer la capacité d'absorption des PMA par des missions commerciales, une assistance technique et des projets de renforcement des capacités, avec un niveau de cofinancement plus élevé.

- **Type de technologie transférée:**

En dehors de son objectif général qui est d'accroître les flux commerciaux et d'investissement entre l'UE et l'Asie, le programme soutient des projets dans les domaines d'activité ci-après, qui peuvent comporter le transfert de savoir-faire technologique:

- activités de rapprochement interentreprises permettant à des entreprises de l'Union européenne et d'Asie de rechercher des partenaires potentiels;
- soutien apporté au secteur privé asiatique (par le transfert de compétences et de savoir-faire et des études de marché) pour aider les entreprises à internationaliser leur stratégie commerciale;
- soutien institutionnel visant à renforcer la capacité des organisations intermédiaires, en offrant des possibilités commerciales et d'investissement à un plus grand nombre d'entreprises (échange de personnel, travail en réseau et dialogue sur la meilleure façon de représenter les besoins des entreprises).

- **Fonctionnement pratique:**

Le programme est axé sur le marché et les subventions sont accordées sous forme de cofinancement, à la suite d'un appel à propositions, à des propositions de qualité, soumises par des organisations intermédiaires. Les projets sont mis en œuvre dans le cadre de partenariats entre des intermédiaires d'au moins un des États membres de l'UE et au moins un des pays asiatiques

remplissant les conditions requises, pour aider les entreprises qu'ils représentent à améliorer leurs chances de créer des partenariats en vue d'internationaliser leurs activités.

Des activités et des études de marchés financées à 100 pour cent menées par la Commission selon des procédures d'attribution distinctes, dans le cadre d'un contrat de services conclu à la suite d'un appel d'offres.

Le programme appuie également des activités, en accordant un soutien financier plus élevé, dans les pays asiatiques les moins prospères, ainsi que dans ceux qui n'ont pas bénéficié du programme pendant la première phase, lorsque de nouvelles possibilités se présentent.<sup>2</sup>

1. Activités de rapprochement interentreprises et création de partenariats

• <b>Asie Venture</b>	Missions interentreprises à petite échelle et rencontres interentreprises modulables pour les PME
• <b>Asie Enterprise</b>	Rencontres interentreprises sectorielles et multisectorielles à moyenne échelle visant à aider des entreprises européennes et asiatiques à trouver des partenaires
• <b>Asie Partenariat</b>	Rencontres interentreprises multisectorielles à grande échelle en Asie visant à faciliter la création de partenariats entre les entreprises européennes et asiatiques

2. Renforcement des capacités et activités de recherche visant à promouvoir le développement du secteur privé en Asie

• <b>Asia-Invest Assistance technique</b>	Renforcement des capacités afin de préparer les sociétés asiatiques à la coopération internationale, notamment par le transfert de savoir-faire, de l'information sur les conditions d'accès au marché de l'UE, un soutien à la qualité et le renforcement des liens avec des sociétés européennes
• <b>Asia-Invest Études sur la facilitation du commerce et de l'investissement</b>	Réalisation d'études de marché pour fournir aux intermédiaires commerciaux et aux entreprises des analyses approfondies de l'environnement économique et des possibilités commerciales existant dans les pays asiatiques, en particulier dans les PMA

3. Activités de mise en réseau visant à renforcer les capacités institutionnelles et le dialogue

• <b>Asia-Invest Alliance</b>	Renforcement des capacités et mise en réseau des intermédiaires en Asie, notamment par le transfert de savoir-faire, la recherche de partenaires commerciaux, la transmission d'information et l'échange de personnel avec leurs homologues européens
• <b>Asia-Invest Forum</b>	Ateliers et conférences permettant aux intermédiaires d'échanger des informations sur leurs meilleures pratiques et leur expérience avec des organismes publics et le secteur privé

• **Exemples de projets en cours/exécutés:**

- transfert de savoir-faire concernant la mise au point de produits à base de jute à un groupe d'entreprises et de professionnels bangladais et formation visant à diffuser l'utilisation de nouvelles techniques. Demandeur principal: Bangladesh Jute Research

<sup>2</sup> Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Indonésie, Népal, Pakistan, République démocratique populaire lao, Timor-Leste.

Institute. Contribution communautaire: 120 000 euros. Date de démarrage: 24 juin 2001. Durée: 18 mois;

- une série de cours de formation visant à améliorer la compétitivité de l'industrie du tapis au Népal axés sur la mise au point et la conception des produits, la qualité de la production, la commercialisation et la constitution de partenariats. Candidat principal: Central Carpet Industries Association, Népal. Contribution communautaire: 120 000 euros. Date de démarrage: 11 avril 2002. Durée: 30 mois;
- une conférence sur la mise en réseau, accompagnée de séminaires et d'ateliers, le Forum Asia-Invest 2004 (à laquelle pouvaient participer les PMA), tenue à Colombo les 5 et 6 juin 2004, qui a été l'occasion de créer des réseaux et d'instaurer un dialogue dans le domaine de la coopération commerciale entre des représentants d'entreprises de l'UE et des pays asiatiques. Cent organismes privés et publics ont discuté des stratégies propres à favoriser la création de partenariats entre des entreprises du secteur privé européennes et asiatiques et réfléchi sur les thèmes de la mondialisation et du renforcement des relations. Le prochain Forum Asia-Invest se tiendra en Thaïlande en 2005;
- des guides à l'usage des investisseurs européens au Bangladesh et au Népal, qui donnent des renseignements précis et détaillés aux investisseurs potentiels sur les possibilités commerciales dans chaque pays, et contiennent notamment des profils sectoriels. De nouvelles études sont en préparation: Intégration économique dans la région de l'ASACR et guides à l'usage des investisseurs de l'UE au Cambodge et en Indonésie;
- diverses manifestations visant à rapprocher des PME de l'UE et d'Asie ayant pour champs d'activité les TIC, les biotechnologies, les technologies de diagnostic et de laboratoire; la fabrication de jouets et l'industrie alimentaire.

- **Point de contact:**

Asia-Invest  
Office de coopération EuropeAid  
Direction Asie, D2  
Commission européenne  
1049 Bruxelles  
Belgique  
Téléphone: +32 2 298 4130  
Fax: +32 2 296 5833  
Courrier électronique: [europaaid-asia-invest@cec.eu.int](mailto:europaaid-asia-invest@cec.eu.int)  
Site Web: [www.europa.eu.int/comm/europaaid/projects/asia-invest](http://www.europa.eu.int/comm/europaaid/projects/asia-invest)

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: FACILITÉ ÉNERGIE - CE/ANASE

- **Description générale:**

Favoriser les projets énergétiques régionaux présentant une dimension régionale dans la zone ANASE et une "valeur ajoutée" européenne, selon les orientations suivantes:

- renforcement de la sécurité de l'approvisionnement en énergie dans les pays membres de l'ANASE et l'UE;
- intensification des échanges économiques entre l'UE et les pays membres de l'ANASE dans le secteur énergétique;
- contribution à l'amélioration de la qualité de l'environnement aux niveaux local et mondial;
- facilitation de la mise en œuvre du Plan d'action de l'ANASE en matière de coopération énergétique pour la période 1999-2004;
- développement institutionnel;
- renforcement des liens entre les acteurs des secteurs privé et public de l'UE et des pays membres de l'ANASE dans le secteur énergétique;
- promotion de cadres réglementaires propices à l'investissement dans des projets énergétiques régionaux;
- sensibilisation à l'existence de solutions technologiques européennes.

- **Pays bénéficiaires:**

Les pays membres de l'ANASE, à l'exception du Myanmar

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., par des incitations non financières (aide aux entreprises nationales et de pays tiers pour identifier les partenaires potentiels - conseils, contacts, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédures industrielles disponibles;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Organismes publics ou privés à but lucratif ou autres organisations qui s'intéressent au projet dans un but non lucratif.

- **Type de technologie transférée:**

Fourniture de technologies énergétiques européennes pour les projets de démonstration à l'échelle industrielle de l'ANASE dans les domaines suivants: électricité, gaz naturel, technologies non polluantes du charbon, économies d'énergie et énergies renouvelables.

- **Fonctionnement pratique:**

La sélection des projets se fait dans le cadre du mécanisme d'appel à propositions.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

Les trois premiers appels à propositions (2002, 2003 et 2004) n'ont permis de réaliser qu'un seul projet de démonstration à l'échelle industrielle alors que toutes les autres facilités ont eu une suite, différents projets ayant été approuvés - ou ayant fait l'objet d'une recommandation dans ce sens - pour financement par la Commission à hauteur de 13 millions d'euros. Les projets approuvés sont notamment les suivants: "Voyage d'étude et atelier sur le refroidissement des centrales dans l'UE/la région du Mékong" (demandeur principal: Électricité du Cambodge - pays de mise en œuvre: Cambodge, Thaïlande) "Électrification rurale - production décentralisée d'énergie" (demandeur principal: Innovation Énergie Développement, France - pays de mise en œuvre: Cambodge, Viet Nam et République démocratique populaire lao) et "Rôle des organismes de réglementation et du cadre réglementaire dans la zone ANASE" (demandeur principal: Ministère de l'énergie des Philippines - pays de mise en œuvre - zone ANASE, Philippines).

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Les trois premiers appels à proposition n'ont permis de réaliser qu'un seul projet de démonstration à l'échelle industrielle soutenu par les CE. Un dernier appel à propositions sera lancé dans le cadre du programme au cours du premier semestre de 2005.

La contribution des CE pour les années 2002 à 2007 s'élève à 21,5 millions d'euros.

- **Point de contact:**

M. Pekka Skyttä, Codirecteur du Programme pour l'UE  
Téléphone: +62-21-527-9332  
Fax: +62-21-527-9350

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME COGEN CE-ANASE PHASE III

- **Description générale:**

Le programme a pour objet d'encourager l'utilisation de techniques de cogénération dans l'ANASE, et en particulier:

- de contribuer au renforcement des activités économiques entre l'UE et l'ANASE dans le secteur énergétique;
- de renforcer la sécurité de l'approvisionnement énergétique dans l'ANASE et l'UE;
- de protéger l'environnement mondial;
- de faire connaître les techniques énergétiques propres, efficaces et éprouvées, utilisées dans l'UE, les débouchés commerciaux offerts par l'ANASE à l'UE;
- d'adapter les cadres institutionnels afin de promouvoir les échanges de technologies et l'investissement;
- de soutenir les sociétés productrices d'énergie en mobilisant les investisseurs et opérateurs de l'UE et de l'ANASE.

- **Pays bénéficiaires:**

Pays de l'ANASE, à l'exception du Myanmar.

- **Objectif(s) et types d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., par des incitations non financières (aide aux entreprises nationales et de pays tiers pour identifier les partenaires potentiels - conseils, contacts, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Les organismes à but non lucratif, publics ou privés, ou d'autres organisations qui s'intéressent au projet dans un but non lucratif.

- **Type de technologie transférée:**

Fourniture de techniques européennes de cogénération pour les projets de démonstration à l'échelle industrielle de l'ANASE.

- **Fonctionnement pratique:**

La sélection des projets se fait dans le cadre du mécanisme d'appel à propositions.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Dix projets de démonstration à l'échelle industrielle (contribution des CE: 3 millions d'euros) devraient être menés à terme d'ici à la fin du programme et réunir les conditions requises pour bénéficier d'un cofinancement des CE. Ces projets représentent un large éventail de combustibles, de fournisseurs de technologie européens, et quatre pays membres de l'ANASE (Thaïlande, Malaisie, Singapour et Philippines). Le montant total alloué par les CE au programme pour 2002-2004 est de 16,7 millions d'euros.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

Plus de dix projets de démonstrations concernant la cogénération ont été exécutés au cours des phases I et II.

- **Point de contact:**

M. Ludovic Lacrosse, coordonnateur du programme - Institut asiatique de technologie

Téléphone: +66-2-524-8302

Fax: +66-2-525-5396



## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: ÉTUDE AYANT POUR OBJET:

- UN DIAGNOSTIC DES INCIDENCES POUR LES PAYS ACP DU NOUVEAU RÈGLEMENT SPS EUROPÉEN RELATIF AUX "CONTRÔLES OFFICIELS DES ALIMENTS POUR ANIMAUX ET DES DENRÉES ALIMENTAIRES"
- LA DÉFINITION DES SOUTIENS REQUIS POUR L'AJUSTEMENT DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE SPS DES PAYS ACP

- **Description:**

L'expérience montre que les autorités compétentes de nombreux pays ACP ont souvent éprouvé des difficultés à organiser les contrôles à l'exportation des produits d'origine animale et, de ce fait, de prouver la conformité de leurs produits d'exportation avec les normes communautaires. Le "Règlement relatif aux contrôles officiels des aliments pour animaux et des denrées alimentaires" actuellement élaboré par l'UE risque donc d'aggraver les difficultés existantes puisque les exportations des deux secteurs horticulture et produits d'origine animale dépendront des mécanismes de contrôle officiels relevant de la responsabilité des autorités compétentes locales. Qui plus est, certains pays APC n'exportent vers l'UE que des produits d'horticulture, de sorte qu'ils n'ont encore mis en place aucune autorité compétente.

Une étude a donc été entreprise en vue de déterminer:

- quels obstacles le nouveau Règlement pourrait créer pour les exportations;
- quelle incidence le nouveau Règlement pourrait avoir sur les exportations de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux à destination du marché communautaire;
- de quels appuis au renforcement des capacités en matière de législation et de contrôle SPS les pays ACP auraient besoin pour se mettre en conformité avec le futur Règlement de l'UE, de manière à préserver et améliorer leur accès aux marchés européens;
- quels ajustements seront nécessaires à divers niveaux de la production et de la commercialisation des produits alimentaires exportés;
- quels financements devraient être mobilisés pour ajuster les systèmes de contrôle SPS nationaux ou régionaux des pays ACP, quels seront les coûts de fonctionnement récurrents et quelles solutions pourraient être envisagées pour couvrir durablement ces coûts;
- quelles seront les possibilités de renforcer les capacités de contrôle sanitaire et phytosanitaire dans le cadre du processus d'intégration régionale en cours.

Un plan d'action sera établi sur la base de cette étude afin d'aider les pays ACP à s'adapter aux normes de manière à préserver ou accroître leur part de marché en Europe.

- **Pays bénéficiaires:**

Pays ACP.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et processus industriels disponibles;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entreprises exportatrices des pays ACP et institutions nationales ou régionales.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Le budget alloué à l'étude s'élève à 180 000 euros pour la première phase. Le calcul des coûts et la mobilisation des fonds des CE pour la phase II de l'étude sont en cours.

- **Point de contact:**

Philippe Vialatte  
Commission européenne  
DG Développement  
Courrier électronique: [Philippe.Vialatte@cec.eu.int](mailto:Philippe.Vialatte@cec.eu.int)

## COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: FONDS COMPÉTITIFS POUR LA RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT (RAD) EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

- **Description générale:**

Les Fonds compétitifs sous-régionaux<sup>3</sup> sont des mécanismes de financement des activités de recherche visant à améliorer la performance des systèmes de production et à stimuler une production agricole axée sur les marchés et durable en Afrique. Dans le cadre de cet effort, les OSR (organisations sous-régionales chargées de la RAD au niveau sous-régional) encourageront l'échange de technologie agricole en favorisant la collaboration entre les organismes de recherche et les parties prenantes (agriculteurs, associations, ONG, universités, etc.) dans leurs sous-régions respectives.

En vue de réaliser cet objectif, les OSR comptent:

- offrir des subventions sur une base compétitive à des chercheurs pour les inciter à travailler avec des institutions de recherche, des partenaires de la société civile y compris des sociétés privées, et des bénéficiaires se consacrant au développement de technologies qui semblent pouvoir être reproduites et adoptées ailleurs;
- mettre à profit l'expérience acquise à la faveur des projets financés pour en tirer les enseignements et élaborer des directives applicables à la résolution des problèmes de développement de technologies dans la région;
- soutenir des projets qui apporteront une contribution positive au développement économique de la région par des investissements dans la recherche agricole.

- **Pays bénéficiaires:**

Pays relevant des trois organisations sous-régionales suivantes:

- 1) ASARECA (Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique de l'Est et en Afrique centrale);
- 2) CORAF (Conseil Ouest et Centre Africain pour la recherche et le développement agricoles);
- 3) SADC (Communauté du développement de l'Afrique australe - alimentation, agriculture et ressources naturelles).

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc.

*Incitations non financières:*

Aide aux entreprises nationales et de pays tiers pour identifier les partenaires potentiels (conseils, contacts, etc.);

---

<sup>3</sup> Afrique de l'Ouest et centrale, Afrique de l'Est, Afrique australe.

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles:

- création de centres d'information;

Objectif 5: renforcer les capacités;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entreprises et institutions de l'UE et de la SADC s'occupant de recherche agricole pour le développement et de vulgarisation.

- **Type de technologie transférée:**

Dépend du type de partenariat. Les technologies transférées auront trait principalement à la recherche agricole et au développement socio-économique.

- **Fonctionnement pratique:**

Toutes les propositions soumises aux OSR doivent mentionner les priorités de recherche indiquées dans les plans stratégiques respectifs et les éléments établissant des méthodes fondées sur la collaboration. Elles sont soumises dans le cadre des appels à propositions lancés par les OSR et doivent se conformer aux prescriptions du guide de présentation des propositions. Elles sont examinées une fois par an en vue de l'octroi d'un financement (pour la mise en route du processus). Ce financement peut être accordé pour une durée ne dépassant pas trois ans. Dans de rares cas, et lorsque des projets se sont révélés particulièrement utiles ou novateurs, le Conseil peut approuver la poursuite du financement pour deux années additionnelles. Les projets soumis à la suite d'un appel à propositions doivent avoir une valeur minimale de 50 000 dollars. Des montants de financement maximum sont fixés dans chaque appel à propositions. Dans la plupart des cas, la subvention ne dépassera pas 300 000 dollars sur une période de trois ans.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

Le premier appel à propositions a été lancé par le CORAF au deuxième trimestre de 2004; les propositions sont à l'étude. Les premiers appels à propositions de l'ASARECA et de la SADC seront lancés sous peu.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Données non encore disponibles.

- **Point de contact:**

- CORAF  
Internet: [http://www.coraf.org/coraf\\_action.php](http://www.coraf.org/coraf_action.php)
- ASARECA  
Internet: <http://www.asareca.org>

- SADC-FANR  
Keoagile Molapong  
Spécialiste de la recherche  
Recherche agricole et formation  
Courrier électronique: [kmolapong@sadc.int](mailto:kmolapong@sadc.int)
  
- EIARD (European Initiative for ARD)  
Internet: <http://www.eiard-infosys.org>
  
- Commission européenne  
Philippe Vialatte  
DG Développement  
Courrier électronique: [Philippe.Vialatte@cec.eu.int](mailto:Philippe.Vialatte@cec.eu.int)

## ÉTATS MEMBRES

### ALLEMAGNE

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: DEG - DEUTSCHE INVESTITIONS - UND ENTWICKLUNGS-GESELLSCHAFT MBH (SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT)**

- **Description générale:**

La DEG est un organisme financier spécial qui soutient le développement du secteur privé dans les pays en développement et en transition en offrant à des entreprises privées un soutien financier et des conseils en matière d'investissements à long terme.

- **Pays bénéficiaires:**

Tous les pays en développement (y compris les PMA) et les pays en transition.

- **Objectif(s) sur le plan du transfert de technologie:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., en offrant:

des incitations non financières:

- aide aux entreprises nationales pour identifier les partenaires potentiels (conseils, contacts, etc.);

des incitations financières à des entreprises nationales:

- financement ou assurance d'activités prospectives,
- prêts,
- participation au capital et financement mezzanine;

des incitations financières à des sociétés de pays tiers:

- financement ou assurance d'activités prospectives,
- prêts,
- garanties de prêts,
- participation au capital,
- financement mezzanine.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entreprises allemandes, européennes et entreprises de pays en développement.

- **Type de technologie transférée:**

La DEG investit dans tous les secteurs de l'économie, de l'agriculture à l'infrastructure, en passant par le secteur manufacturier et les services. Elle privilégie les investissements sur les marchés financiers régionaux afin de faciliter un accès sûr aux capitaux locaux.

- **Fonctionnement pratique:**

Les entreprises soumettent leurs plans d'affaires et leurs projets. Les décisions sont prises par les comités de crédit de la DEG.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

Financement de l'agrandissement d'installations de production.

Portefeuille de la DEG dans les PMA et domaines d'activité (au 31 décembre 2002):

<b>Burundi</b>	Banque de développement	<b>Tanzanie</b>	Société de développement Hôtels
<b>Congo, Rép. dém.</b>	Scierie et usine de placage		Bureau et centre commercial Télécommunications Capital-risque
<b>Guinée</b>	Banque commerciale	<b>Ouganda</b>	Société d'investissement Location de bureaux et de surfaces commerciales Télécommunications
<b>Lesotho</b>	Banque de développement	<b>Zambie</b>	Agriculture Banque de développement Maison de transit Capital-risque Mine de cuivre
<b>Libéria</b>	Banque de développement	<b>Bangladesh</b>	Ciment Usine de tissage des cotons (2) Société de développement Apport de capitaux Crédit-bail Compagnie maritime Vêtements de sport
<b>Malawi</b>	Banque de développement	<b>Cambodge</b>	Microfinancement
<b>Mali</b>	Financement du secteur agricole	<b>Maldives</b>	Banque commerciale
<b>Mozambique</b>	Agriculture Fonderie d'aluminium Agrumes Crédit-bail Canne à sucre Capital risque	<b>Népal</b>	Centrale hydroélectrique
<b>Rwanda</b>	Banque de développement		
<b>Sénégal</b>	Ciment Acide phosphorique		
<b>Somalie</b>	Voyages aériens		
<b>Soudan</b>	Financement du secteur agricole		

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

À la fin de 2003, la DEG était représentée dans 12 des 49 PMA. Le montant total de ses engagements financiers, correspondant à des investissements dans 30 entreprises (y compris les

projets dans le secteur financier), était de 172 millions d'euros, dont 108 millions ont été alloués à 18 entreprises dans neuf pays africains et 64 millions à 12 entreprises dans quatre pays asiatiques. Le montant des projets financés dans les PMA a représenté 7 pour cent des activités totales de la DEG.

- **Point de contact et information:**

DEG - Deutsche Investitions- und  
Entwicklungsgesellschaft mbH  
Boîte postale: 45 03 40  
D-50878 Cologne, Allemagne  
Téléphone: + 49 221/49 86-0  
Fax: + 49 221/49 86-1290  
Courrier électronique: [info@deginvest.de](mailto:info@deginvest.de)  
Site Web: <http://www.deginvest.de>



## ALLEMAGNE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: KfW - MÉCANISME PARTENARIAT ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ

- **Description générale:**

Le mécanisme PPP du KfW (Institut de prêts à la reconstruction) utilise les ressources du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) pour appuyer les engagements du secteur privé en ce qui concerne l'acquisition, la construction et/ou l'exploitation dans les pays en développement des projets d'infrastructure et des projets du secteur financier considérés comme dignes d'intérêt du point de vue du développement, et visant à améliorer l'infrastructure économique et sociale. Le mécanisme prend en charge une partie du risque des entreprises allemandes (développeurs et exécutants de projets) pour les coûts supportés par le secteur privé pour préparer un engagement.

Ce partage des risques consiste à rembourser une partie des frais encourus lorsqu'un engagement envisagé n'aboutit pas (jusqu'à concurrence de 167 000 euros), ou à verser une contribution forfaitaire (d'un montant maximum de 100 000 euros) à l'élaboration des projets.

- **Pays bénéficiaires:**

Certains pays en développement, y compris tous les PMA.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., en accordant des incitations financières à des entreprises nationales: financement ou assurance d'activités prospectives, couverture d'assurance du risque économique;

Objectif 3: appuyer des projets de recherche communs entre partenaires privés et publics.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entreprises européennes.

- **Type de technologie transférée:**

Technologie liée aux projets d'infrastructure ou aux projets du secteur financier.

- **Fonctionnement pratique:**

Les entreprises présentent une demande de contribution ou de facilité d'assurance, le KfW vérifie si elles remplissent les conditions requises et approuve la demande si celle-ci est conforme aux lignes directrices.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

Études de faisabilité.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

À ce jour (février 2001–juin 2004), 16 projets ont bénéficié d'un soutien pour un montant total de 1,6 million d'euros. Janvier–décembre 2003: quatre projets soutenus pour un montant total de 410 000 euros.

- **Point de contact:**

Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)  
Palmengartenstrasse 5-9  
D-60325 Frankfurt  
Téléphone: +49-69-7431-4327  
Fax: +49-69-7431-2218  
Courrier électronique: [Susanne.Mauve@kfw.de](mailto:Susanne.Mauve@kfw.de)

## ALLEMAGNE

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: STIFTUNG FÜR WIRTSCHAFTLICHE ENTWICKLUNG UND BERUFLICHE QUALIFIZIERUNG (FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE (SEQUA)). PROGRAMME DE PARTENARIATS**

- **Description générale:**

Le programme de partenariats appuie des projets de coopération entre les chambres de commerce et d'industrie allemandes et des associations professionnelles de pays en développement qui jouent un rôle important dans le développement des petites et moyennes entreprises. Il appuie également des activités visant à offrir des services nouveaux ou meilleurs aux petites et moyennes entreprises et à favoriser la représentation des intérêts en vue d'un meilleur environnement politique.

Environ 6,5 millions d'euros par année.

- **Pays bénéficiaires:**

Certains pays en développement, y compris tous les PMA.

- **Objectif(s) sur le plan du transfert de technologie:**

Objectif 1: promouvoir des projets des types suivants: investissement direct, concession de licences, franchisage, sous-traitance, etc., en accordant des incitations à des entreprises de pays tiers: ces entreprises reçoivent des conseils/une formation dans différents domaines présentant un intérêt pour le transfert de technologie (formation interculturelle, marchés internationaux, importation et exportation, contrats internationaux, formation et conseils techniques, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles:

- accès aux sources d'information juridique et technologique,
- création de centres d'information,
- formation à l'état de la technique;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcement des capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Chambres de commerce et d'industrie et associations allemandes et associations professionnelles similaires de pays en développement.

- **Type de technologie transférée:**

Formation et conseils techniques (marchés internationaux, importation et exportation, contrats internationaux, formation interculturelle, etc.).

- **Fonctionnement pratique:**

Les associations professionnelles d'Allemagne ou de pays en développement soumettent à la SEQUA des propositions concernant de possibles activités de coopération.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Le portefeuille de projets comporte quelque 35 programmes de partenariats entre des associations professionnelles d'Allemagne et de pays tiers.

- **Point de contact:**

Stiftung für wirtschaftliche Entwicklung und berufliche Qualifizierung (SEQUA)  
Mozartstrasse 4-10  
D-53115 Bonn  
Téléphone: +49-228-98238-0  
Fax: +49-228-98238-19 ou -29  
Courrier électronique: [info@sequa.de](mailto:info@sequa.de)

## ALLEMAGNE

### **NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (WISSENSCHAFTLICH-TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT, WTZ)**

- **Description générale:**

Les objectifs généraux sont les suivants:

- coopération pour des projets communs et d'enseignement dans l'intérêt mutuel des deux partenaires;
- contribution à l'amélioration des relations économiques avec les pays partenaires;
- participation à des réseaux multilatéraux d'établissement de recherche et d'entreprises.

- **Pays bénéficiaires:**

Pays africains et arabes, en particulier l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Maroc et la Tunisie, avec lesquels il existe des accords bilatéraux spéciaux.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., en aidant des entreprises nationales et de pays tiers à identifier des partenaires potentiels (avis, contacts, etc.), et en finançant ou assurant des activités prospectives d'entreprises nationales. Les incitations financières comprennent principalement les frais de voyage liés au lancement de projets communs entre des partenaires en Allemagne et dans les pays partenaires;

Objectif 3: soutenir des projets de recherche conjoints entre partenaires privés et publics.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entreprises, établissements d'enseignement supérieur, établissement de recherche.

- **Type de technologie transférée:**

Le programme s'applique à tous les domaines de la recherche. Le développement des technologies n'est pas une condition du financement. Les projets sont généralement conçus pour être suivis de projets plus importants financés par d'autres sources.

- **Fonctionnement pratique:**

C'est le Bureau international du BMBF qui statue sur les demandes, seul ou, lorsqu'il existe des accords bilatéraux, conjointement avec les autorités du pays partenaire.

## ALLEMAGNE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: MÉCANISME PPP

- **Description générale:**

- formation et renforcement des capacités pour la promotion des PME et la formation professionnelle;
- formation et renforcement des capacités en faveur du développement rural;
- transfert de technologie dans les domaines suivants: amélioration de l'environnement, approvisionnement en énergie renouvelable, amélioration de l'infrastructure, gestion de l'eau et des déchets;
- mise en œuvre de normes sociales;
- mise en œuvre de normes écologiques;
- prévention du sida et autres activités relatives aux soins de santé;
- bonne gouvernance;
- tourisme durable;
- gestion durable des terres et des forêts, y compris les processus de certification FSC;
- qualité des produits alimentaires et mise au point d'un système de contrôle de la sécurité des produits alimentaires.

Durée: depuis 1999. Budget (2002-2004): 37 millions d'euros.

- **Pays bénéficiaires:**

En principe, aucune restriction; tous les pays partenaires peuvent être retenus.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct; la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., en accordant des incitations non financières: aide aux entreprises nationales et de pays tiers pour identifier des partenaires potentiels (avis, contacts, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles: accès aux sources d'information juridique et technologique, création de centres d'information, formation à l'état de la technique;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entreprises européennes.

- **Type de technologie transférée:**

Le transfert de technologie s'applique à différents secteurs comme la gestion des déchets et de l'eau, les procédés de production, la gestion de l'énergie, etc.

- **Fonctionnement pratique:**

Les entreprises présentent des propositions succinctes de projets.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

- création d'établissements d'enseignement et de formation;
- programmes de sensibilisation au VIH/SIDA;
- formation des fournisseurs.

- **Point de contact:**

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH  
Büro für die Zusammenarbeit mit der Wirtschaft  
Dag-Hammerskjöld-Weg 1-5  
Postfach 5180  
D-65726 Eschborn  
Téléphone: +49-6196/79-73 77  
Fax: +49-6196/79-73 78  
Site Web: <http://www.gtz.de/ppp>

## ALLEMAGNE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: SERVICE DES EXPERTS SENIORS (SES)

- **Description générale:**

Le Service des experts seniors (SES) est une organisation à but non lucratif qui, avec l'aide d'experts retraités, œuvre en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels de spécialistes et de cadres en Allemagne et à l'étranger, principalement dans les domaines techniques et économiques. Les interventions des experts sont axées sur la fourniture sur place d'une assistance rapide et pragmatique visant en particulier à aider les personnes concernées à se prendre en charge, ainsi que sur la résolution des problèmes urgents.

Les missions ont une durée de deux semaines à six mois, les missions complémentaires sont bienvenues.

Durée: depuis 1983  
Budget: 3 millions d'euros par an.

- **Pays bénéficiaires:**

Pays du monde entier, et plus particulièrement pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et pays en transition.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., en aidant les entreprises nationales et de pays tiers à identifier des partenaires potentiels (avis, contacts, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles, en particulier l'accès aux sources d'information juridique et technologique et la formation à l'état de la technique;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

PME, ONG, organisations et institutions.

- **Type de technologie transférée:**

Technologies des procédés de production.

- **Fonctionnement pratique:**

Des entreprises locales prennent contact avec le SES en vue d'une assistance.



- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

Mongolie, apprentissage des techniques de la coiffure.

- **Point de contact:**

Senior Experten Service  
Buschstrasse 2, D-53113 Bonn  
Postfach 22 62, D-53012 Bonn  
Téléphone: +49-228 260 900  
Fax: + 49-228 260 90 77  
Courrier électronique: [ses@ses-bonn.de](mailto:ses@ses-bonn.de)  
Site Web: <http://www.ses-bonn.de>

## DANEMARK

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

- **Description générale:**

Le Programme de développement du secteur privé a pour objet de contribuer au développement économique et social d'un certain nombre de pays en développement par l'établissement de partenariats entre des sociétés danoises et des sociétés locales.

- **Pays bénéficiaires:**

Les bénéficiaires du Programme sont l'ensemble des pays bénéficiaires du programme de la DANIDA (Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Burkina Faso, Égypte, Ghana, Kenya, Mozambique, Népal, Nicaragua, Ouganda, Tanzanie, Viet Nam et Zambie) et l'Afrique du Sud.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: faciliter la réalisation de projets tels que l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc.

*Incitations non financières:*

Soutien aux entreprises nationales pour l'identification de partenaires potentiels (conseil, contacts, etc.)

*Incitations financières accordées à des entreprises nationales (financement intégral ou cofinancement):*

- financement d'activités prospectives sous la forme de remboursement du coût des visites d'étude, études de faisabilité, assistance technique, formation, adaptation des technologies, mesures en faveur de l'environnement, améliorations apportées au cadre de travail, coûts d'établissement, incitations à la lutte contre le VIH/sida, promotion des droits des employés et des droits de l'homme, mesures en faveur de l'égalité des droits et amélioration des conditions de travail des femmes.

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et processus industriels disponibles:

- accès aux sources d'information technologique par l'intermédiaire du partenaire danois (savoir-faire et technologie);
- formation à l'état de la technique assurée par le partenaire danois.

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production

Les sociétés danoises fournissent une assistance technique et une formation en relation avec l'application de technologies et de techniques de production nouvelles par la société partenaire dans le pays en développement.

Objectif 5: renforcer les capacités

Outre la formation en cours d'emploi dispensée par le partenaire danois, pour ce qui est par exemple des compétences en matière de gestion ou de contrôle de la qualité, un soutien est également apporté à des cours extérieurs lorsque cela est jugé utile.

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques

Le Programme n'exclut en principe aucun type d'activité.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Les sociétés danoises réunissant les conditions requises doivent être enregistrées conformément à la loi, se conformer à certaines prescriptions financières et compter au moins cinq ans d'activité dans le domaine sur lequel porte la coopération.

- **Type de technologie transférée:**

Dépend du type de partenariat et du domaine d'activité.

- **Fonctionnement pratique:**

Le Programme est conçu pour faciliter les partenariats "naissants" pouvant devenir commercialement viables après un certain temps et que les parties entendent maintenir une fois que l'aide aura cessé.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- AVK International A/S et Tomax Ltd. au Mozambique: la coopération vise avant tout à renforcer les compétences en matière de technologie, de maintenance, d'installation, de ventes et de commercialisation des employés de la société Tomax par des stages de formation au Danemark et au Mozambique. L'objectif est de mettre sur pied à l'issue du projet une coentreprise portant également sur la production de valves et un programme de formation technique à l'intention des personnes travaillant dans le secteur de l'eau au Mozambique.
- Orana A/S et Himalaya Dairy Products P/L au Népal: spécialisée dans la fourniture de matières premières et de produits semi-finis à l'industrie alimentaire, la société Orana A/S a une grande expérience de la mise au point de produits entièrement nouveaux et de l'optimisation de produits existants. En l'occurrence, le projet a pour objectif global d'assurer à la fois la modernisation des activités existantes pour y inclure le yaourt à boire et le lait de longue conservation (UHT), ainsi que le succès du lancement du yaourt à boire sur le marché népalais. Le projet a été mené à bonne fin et a débouché, entre autres, sur un accord de coopération entre Himalaya Dairy Products et Orana concernant la production, la commercialisation et la vente de produits et de boissons à base de lait UHT destinés au marché népalais et aux marchés d'exportation locaux.
- Metrocomia A/S et Mail-net Communication Ltd. en Ouganda: la société d'informatique danoise Metrocomia et la société ougandaise Mail-net Communication ont créé en coopération Metrocomia East-Africa. Cette société joue le double rôle de

fournisseur de solutions TI sur le marché local et de sous-traitant de la société danoise. La phase préparatoire a été à ce point concluante que les partenaires ont décidé de prolonger leur coopération. Cette décision a été soutenue dans le cadre du Programme par la prise en charge des dépenses afférentes à la nomination d'un conseiller et à la mise en œuvre d'un programme de formation.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Plus de 600 partenariats ont bénéficié d'un soutien depuis 1996.

- **Point de contact:**

Henrik Wind-Hansen,  
Chef du Secrétariat du Programme  
[henwin@um.dk](mailto:henwin@um.dk)  
Site Web: [www.psdprogramme.dk](http://www.psdprogramme.dk)

## DANEMARK

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: LABORATOIRE DANOIS DE RECHERCHE SUR LA BILHARZIOSE (DBL)**

- **Description générale:**

Le Laboratoire danois de recherche sur la bilharziose (DBL) est un institut de recherche privé. Outre ses activités de recherche et de prestation de services d'expert, il s'emploie à renforcer les capacités en matière de recherche de ses partenaires scientifiques dans les pays du Sud. Le Ministère royal des affaires étrangères du Danemark lui octroie une subvention destinée à financer ses activités de base.

- **Pays bénéficiaires:**

Les principaux pays bénéficiaires sont les pays de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie participant au programme DANIDA. Il s'agit de pays en développement, pour la plupart des PMA.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: assurer une formation à des méthodes ou techniques scientifiques non disponibles dans de nombreux pays en développement: technologie, SIG, et télédétection;

Objectifs 3 et 5: soutenir la formation à la recherche scientifique:

- soutien à des équipes de recherche de pays en développement à travers un partenariat avec DBL,
- soutien à des collectifs de recherche des pays du Sud pour consolider et pérenniser leurs capacités de recherche scientifique,
- soutien à des formations: formations universitaires du niveau de la maîtrise, séminaires méthodologiques, réseaux thématiques, etc.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Institutions scientifiques publiques (universités et instituts de recherche) et réseaux des pays du Sud.

- **Type de technologie transférée:**

- Techniques et matériel de diagnostic
- Techniques et matériel de télédétection

- **Fonctionnement pratique:**

Les projets sont très variés: ils sont sélectionnés sur la base des qualifications des personnes concernées et de l'adéquation avec les besoins des institutions scientifiques partenaires.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- transfert d'équipement au bénéfice des institutions scientifiques;
- organisation en Asie (2003) d'un atelier sur les tests de dépistage de la schistosomiase chez l'animal;
- organisation en Tanzanie (2002) d'un atelier sur les tests de dépistage de la schistosomiase chez l'être humain;
- soutien à des étudiants et à des collectifs de recherche s'occupant de dépistage des maladies et de l'application des techniques de télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG).

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Au cours de la période 2002-2004, cinq collectifs et deux réseaux de recherche ont bénéficié d'un soutien. Huit bourses ont été allouées à huit étudiants préparant un doctorat et à trois étudiants préparant une maîtrise.

- **Point de contact:**

Danish Bilharziasis Laboratory (DBL)  
Jaegersborg Allé 1 D  
D-K2920 Charlottenlund  
Directeur, Niels Ørnbjerg:  
[noc@bilharziasis.dk](mailto:noc@bilharziasis.dk)  
Site Web: [www.bilharziasis.dk](http://www.bilharziasis.dk)

## DANEMARK

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: CONSEIL DE LA RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT – EX-PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE (ENRECA)**

- **Description générale:**

Le Conseil de la recherche pour le développement du Ministère danois des affaires étrangères soutient la recherche dans toutes les disciplines visant à résoudre les problèmes des pays en développement ainsi que les projets ayant pour objet le renforcement des capacités de recherche. Au travers de projets conjoints fondés sur des partenariats entre chercheurs des pays en développement et chercheurs du Danemark, la recherche est utilisée comme un moyen de renforcer les capacités. Nombre de travaux de recherche étant axés sur la fourniture de savoir-faire technique et autres compétences expertes requises pour résoudre les problèmes opérationnels, les projets comportent aussi un transfert de technologie et l'accès aux technologies.

- **Pays bénéficiaires:**

Les pays en développement dont le PIB par habitant est inférieur à 1 957 dollars EU, préférence étant donnée aux pays partenaires du programme danois.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques disponibles;

Objectifs 3 et 5: appuyer les projets de recherche communs et le renforcement des capacités;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production:

- soutien à des collectifs de recherche de pays en développement à travers un partenariat avec les chercheurs danois permettant d'intégrer les chercheurs du Sud aux réseaux de recherche internationaux,
- formation à la recherche scientifique: formation des ressources humaines (doctorat, formation complémentaire, séminaires méthodologiques, etc.),
- soutien au renforcement des capacités institutionnelles (gestion de la recherche, appels de fonds, mise en place de mécanismes d'examen par les pairs, modernisation du matériel, etc.),
- soutien à la recherche sur le terrain, avec le concours des agriculteurs et autres utilisateurs finals.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Peuvent participer à des partenariats les institutions publiques et privées, par exemple les universités publiques et privées, et les entreprises des pays en développement réunissant les conditions requises et du Danemark.

- **Type de technologie transférée:**

Les types de technologie varient du fait que les projets peuvent porter sur toutes les disciplines scientifiques. Les technologies agricoles et les technologies issues des sciences exactes et naturelles sont les plus représentées.

- **Fonctionnement pratique:**

Suite à l'appel à contributions annuel, les partenaires (pays en développement et Danemark) adressent une demande conjointe au Conseil de la recherche pour le développement. Les appels sont publiés sur le site Web [www.um.dk](http://www.um.dk), où ils peuvent être consultés. Les demandes sont examinées par des personnes extérieures avant que le Conseil sélectionne les projets qui bénéficieront d'un financement.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- création d'un laboratoire d'analyse de l'ADN à l'Université de Makerere (Ouganda) et soutien à ce laboratoire, en collaboration avec l'Université de Copenhague, 1993-2004;
- soutien à un laboratoire d'analyse en matière de contrôle de la qualité à l'unité de génie environnemental de l'École préparatoire des techniques de l'ingénieur et de technologie de l'Université de Dar es-Salaam (Tanzanie) en collaboration avec la Faculté danoise de pharmacie, 1994-2006;
- soutien au laboratoire d'écologie de la Legon University à Accra (Ghana) en collaboration avec l'Université de Copenhague, 1993-2007;
- soutien à l'accréditation de laboratoires de contrôle de la sécurité alimentaire des universités du Ghana, du Bénin et du Burkina Faso, en collaboration avec l'Université danoise royale de sciences vétérinaires et l'Université d'agronomie, 1991-2007;
- séminaire de deux jours à Hô Chi Minh-Ville (Viet Nam) en novembre 2003 sur le thème "Possibilités de coopération université-industrie au Viet Nam - et exemples dans les disciplines de la chimie" en collaboration avec l'Université de Roskilde (Danemark).

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

En moyenne, une soixantaine de projets de renforcement des capacités de recherche comportant des partenariats entre chercheurs des pays en développement et chercheurs danois bénéficient d'un financement. Une dizaine de projets nouveaux sont approuvés pour financement chaque année.



- **Point de contact:**

Secrétariat de la recherche  
Département des politiques de développement  
Ministère des affaires étrangères  
Copenhague  
Danemark  
Courrier électronique: [ruf@um.dk](mailto:ruf@um.dk)  
Site Web: [www.um.dk](http://www.um.dk)

## DANEMARK

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ÉTAT SANITAIRE DES SEMENCES DE L'UNIVERSITÉ ROYALE DE SCIENCES VÉTÉRINAIRES ET D'AGRICULTURE DE COPENHAGUE (DANEMARK)**

- **Description:**

Le Centre de recherche sur l'état sanitaire des semences a pour mission de faire reculer la pauvreté et d'améliorer la situation nutritionnelle des personnes dénuées de ressources dans les pays en développement en améliorant l'état sanitaire et la qualité des semences destinées au semis ou à la consommation, l'accent étant mis sur les semences de ferme et les semences produites localement. Ses activités en faveur du développement sont financées par une subvention du Ministère danois des affaires étrangères.

- **Pays bénéficiaires:**

Inde, Tanzanie, Burkina Faso, Égypte, Ghana, Kenya, Népal, Ouganda, Viet Nam.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: projets de recherche communs sur l'état sanitaire et la pathologie des semences;

Objectif 4: formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcement des capacités:

- élaboration conjointe de programmes de formation, échange d'enseignants, soutien financier à l'équipement (modernisation des laboratoires et moyens de formation),
- formation de scientifiques et de techniciens à la conduite de tests concernant l'état sanitaire des semences et de travaux de recherche,
- formation de personnel de vulgarisation à la diffusion des technologies.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Universités, centres de recherche, laboratoires et services de certification des semences des pays en développement.

- **Type de technologie transférée:**

Méthodologie des tests d'identification des agents pathogènes et gestion des épidémies.

- **Fonctionnement:**

Collaboration sur la base de contacts entre le Centre de recherche sur l'état sanitaire des semences et les institutions partenaires des pays en développement.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- Deux grands projets de renforcement des capacités mis en œuvre en coopération avec l'Université de Mysore (Inde) et l'Université Sokoine d'agriculture (Tanzanie). Les deux centres régionaux situés respectivement en Asie et en Afrique répondront aux besoins régionaux en matière de formation au contrôle de l'état sanitaire des semences, tandis que le Centre danois fournira des compétences spécialisées et des services d'assurance de la qualité.
- Divers petits projets d'amélioration des capacités, par exemple au Ghana avec l'Institut de recherche sur les récoltes de Kumasi, le Département de l'agriculture de Kumasi et la Division ghanéenne de l'inspection des semences, portant sur la modernisation des laboratoires, la formation de chercheurs et de techniciens, la formation d'agents de vulgarisation et la diffusion auprès des agriculteurs de solutions relatives à la gestion des maladies des semences et de technologies.

- **Point de contact:**

M. Jan Torp  
Directeur, professeur associé  
Centre danois de recherche sur l'état sanitaire des semences pour les pays en développement  
Université royale des sciences vétérinaires et d'agriculture  
Copenhague  
Danemark  
Courrier électronique: [shc@kvl.dk](mailto:shc@kvl.dk) - [jto@kvl.dk](mailto:jto@kvl.dk)  
Site Web: [www.shc.kvl.dk](http://www.shc.kvl.dk)

## DANEMARK

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME INTERNATIONAL DE FORESTERIE ET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER, UNIVERSITÉ ROYALE DE SCIENCES VÉTÉRINAIRES ET D'AGRICULTURE DU DANEMARK**

- **Description générale:**

Le Programme international de foresterie et d'aménagement paysager du Danemark prolonge et développe les activités de l'ancien Centre de semences forestières de la DANIDA (1969-2003). Il est soutenu par la DANIDA, qui lui alloue en vertu d'un contrat-plan une contribution annuelle de 6 millions de couronnes danoises. Le contrat prévoit la prestation de services de recherche-développement, de renforcement des capacités et d'information et de services de vulgarisation à l'appui de l'aide au développement que le Danemark fournit aux pays en développement dans le domaine de la foresterie et de l'agroforesterie. Il a pour objectif général de contribuer à améliorer les avantages liés à la culture forestière pour le bien-être des habitants des pays en développement.

- **Pays bénéficiaires:**

Le programme défini dans le contrat s'adresse spécifiquement aux pays en développement. Un accent particulier est mis sur les 15 pays actuellement bénéficiaire du programme de la DANIDA (**Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Burkina Faso, Égypte, Ghana, Kenya, Mozambique, Népal, Nicaragua, Ouganda, Tanzanie, Viet Nam et Zambie**), ainsi que sur les pays en développement recevant une aide spéciale du Danemark dans le domaine de l'environnement.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Le programme se rapporte aux objectifs spécifiques 3, 4 et 5:

Objectif 3: appuyer les projets de recherche communs:

- entre partenaires privés,
- entre partenaires publics;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production;

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Aucune restriction particulière. Actuellement, les partenaires sont pour la plupart des services nationaux de recherche agronomique et des institutions publiques de développement.

- **Type de technologie transférée:**

L'accent a été mis jusqu'à présent sur le transfert de savoir-faire en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques des arbres et arbustes.

- **Fonctionnement pratique:**

Le programme fonctionne comme un centre d'information, dont la stratégie globale vise à collecter des renseignements et entreprendre des activités de recherche et développement, transformant les résultats et les connaissances en applications pratiques qu'il diffuse à l'échelle du globe par la fourniture de services d'information et de formation et un soutien direct à des projets de développement conçus pour renforcer les capacités des pays en développement.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- soutien à l'élaboration et à la gestion de programmes nationaux relatifs aux semences forestières;
- conservation sur site et hors site des ressources génétiques forestières d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine;
- tests internationaux de provenance des essences de teck, gmelina, pins tropicaux et des essences de zone sèche.

- **Point de contact:**

Christian Pilegaard Hansen  
Coordonnateur international  
Centre danois de foresterie, d'aménagement paysager et de planification  
Université royale de sciences vétérinaires et d'agriculture (KVL)

Adresse postale:  
Hoersholm Kongevej 11  
DK-2970 Hoersholm  
Danemark

Courrier électronique: [cph@kvl.dk](mailto:cph@kvl.dk)  
Site Web: [www.SL.kvl.dk](http://www.SL.kvl.dk)

Téléphone: +45 3528 1735  
Fax: +45 6166 2746  
Hp: +45 6166 2746

## ESPAGNE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROJETS DE PROMOTION DE LA TECHNOLOGIE

- **Description générale:**

Ces projets s'adressent aux entreprises espagnoles qui souhaitent promouvoir leurs technologies à l'étranger et espèrent concéder des licences dans le cadre d'un projet spécifique de transfert de technologie.

- **Pays bénéficiaires:**

Tous pays.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets des types suivants: investissement direct, concession de licences, franchisage, sous-traitance, etc.:

- en aidant des entreprises nationales à identifier des partenaires potentiels (avis, contacts, etc.),
- en finançant ou en assurant les activités prospectives et les prêts des entreprises nationales;

Objectif 3: appuyer des projets de recherche communs entre des partenaires privés;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Ces projets ne s'adressent qu'à des entreprises espagnoles.

- **Type de technologie transférée:**

N'importe quel type, à l'exception de la technologie militaire.

- **Fonctionnement pratique:**

Des crédits sans intérêt sont accordés pour financer les types d'activité ci-après: propriété industrielle et intellectuelle; homologation et certification permettant l'internationalisation; création de prototypes pour le transfert de technologie et la promotion de la technologie au niveau international; formation du personnel de l'entreprise donneuse de licence; documents, études et contrats; traductions techniques; études promotionnelles à l'étranger; appui juridique et négociation d'accords; participation à des foires et forums technologiques.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

En 2003, 40 projets de promotion de la technologie ont été approuvés, ce qui représente un budget total de 7 560 000 euros auquel le CDTI a contribué à hauteur de 4 480 000 euros. Sur les 40 projets approuvés, 26 portent sur la promotion de la technologie et 14 sur le transfert de technologie.

- **Point de contact:**

M. Xavier Ponce  
Directeur du Département des études et de la communication  
Centre pour le développement de la technologie industrielle  
Courrier électronique: [jpm@cdti.es](mailto:jpm@cdti.es)  
Site Web: <http://www.cdti.es>

## FINLANDE

### **Avant-propos:**

Le gouvernement finlandais promeut et encourage le transfert de technologie vers les pays en développement par le biais de divers programmes et activités. Certains de ces programmes sont directement conçus pour encourager les entreprises finlandaises à investir dans les pays en développement, à conclure des accords de coopération avec des entreprises de ces pays ou à participer d'une autre manière à des projets industriels et technologiques. Toutefois, d'autres programmes promeuvent aussi plus ou moins indirectement le transfert de technologie: c'est le cas, par exemple, des contributions à des fonds d'assistance multilatérale dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, du Groupe de la Banque mondiale et des Communautés européennes. Les programmes finlandais de coopération bilatérale pour le développement comprennent un certain nombre de projets comportant des éléments qui visent à favoriser le transfert de technologie vers les pays en développement.



## FINLANDE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, INDUSTRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

- **Description générale:**

Des projets de coopération économique, industrielle et technologique reçoivent des subventions dans le cadre des crédits dits: "EIT" (TTT en finnois). Ces crédits sont administrés par le Ministère finlandais des affaires étrangères. L'objectif est de fournir des capitaux d'amorçage pour des rapprochements commercialement viables entre entreprises finlandaises et entreprises des pays en développement.

- **Pays bénéficiaires:**

Tous les pays qualifiés pour l'APD peuvent bénéficier du programme. Les pays ci-après, par exemple, ont conclu un contrat de crédit EIT au cours des années passées: Afghanistan, Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chili, Chine, Égypte, Équateur, Éthiopie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Malaisie, Mongolie, Namibie, Philippines, Soudan, Sri Lanka, Tanzanie, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela et Viet Nam. Le programme n'est pas limité aux PMA.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets des types suivants: investissement direct, concession de licences, franchisage, sous-traitance, etc., en facilitant par des aides financières les premières phases d'activités prospectives;

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et processus industriels disponibles;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Des sociétés, institutions ou associations finlandaises peuvent demander des EIT. Toutefois, dans la plupart des cas, les demandeurs doivent déjà collaborer étroitement avec des entreprises ou des institutions du pays partenaire. Le Ministère des affaires étrangères peut également accorder des crédits EIT pour la réalisation d'études qui permettront à la Finlande et à un pays en développement d'identifier et de mettre au point de nouveaux projets de coopération concrète qui seront mis en œuvre par leurs entreprises, institutions ou entreprises respectives.

- **Type de technologie transférée:**

Non spécifié.

- **Fonctionnement pratique:**

En principe, les crédits EIT ne sont pas censés couvrir plus de 50 pour cent des coûts totaux des projets concernés. Toutefois, le pourcentage peut être plus élevé dans certains cas. Les coûts restants sont pris en charge par d'autres sources de financement, principalement par les demandeurs eux-mêmes et leurs partenaires potentiels en Finlande et dans les pays en développement en question.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

Logiciel de simulation APROS pour la formation des ingénieurs responsables du pilotage d'une centrale électrique (Égypte):

Le projet vise à renforcer les capacités de l'Université d'Assiout en lui fournissant le logiciel de simulation APROS pour utilisation à des fins d'enseignement public et de recherche dans les domaines d'application ci-après:

- formation d'étudiants visant à améliorer leur capacité de piloter des centrales thermiques et à les encourager à accepter cette responsabilité;
- mise au point de centrales thermiques et de sous-processus moins polluants et plus efficaces;
- étude des sous-systèmes des centrales thermiques et de leur comportement dynamique en temps normal et en régime transitoire;
- analyse des problèmes pouvant apparaître dans une centrale thermique;
- renforcement des capacités des élèves dans le domaine de la simulation.

Conçu en 1986, APROS (logiciel de simulation de processus de pointe) est élaboré en coopération avec Fortum Nuclear Services Ltd. et le Centre finlandais de recherche technique. Il est actuellement utilisé pour de nombreuses applications de simulation dans les domaines de la conception technique, de l'analyse et de la formation.

Une formation est dispensée en cours de projet au personnel de l'entité bénéficiaire afin que celui-ci puisse utiliser, modifier et entretenir le simulateur sans recourir aux services du prestataire.

Le projet comprend les principales phases suivantes:

- formation à l'utilisation du logiciel;
- fourniture du logiciel de simulation APROS, du modèle d'application générale aux centrales thermiques et d'une documentation.

Planification des technologies de l'information pour le centre de cartographie (Viet Nam):

Soutien au Ministère du commerce et de l'industrie du Viet Nam aux fins du passage à une stratégie fondée sur le commerce électronique. Développer la capacité des administrations publiques d'utiliser des systèmes électroniques de gestion de l'information.

Formation du personnel de la Monnaie (Viet Nam):

Transfert de savoir-faire concernant la frappe de la monnaie.

Raccordement de lignes de transport d'énergie; planification préliminaire (Éthiopie, Soudan):

Étude de faisabilité et plan en vue du raccordement des réseaux électriques de deux pays voisins - l'Éthiopie et le Soudan. Le prestataire a ultérieurement obtenu un contrat portant sur la fourniture de services de consultation pour les missions de la phase I (actualisation de l'étude de faisabilité); la phase II doit être financée par la Banque mondiale.

Essais sur le terrain d'un collecteur d'échappement Finnkat sur des véhicules diesel (Philippines):

Le pot catalytique Finnkat pour moteur diesel recycle les gaz d'échappement et constitue donc un système de purification efficace. Fabriqué pour équiper un bus scolaire et un camion aux Philippines, il y a été livré pour installation en novembre 2003. Les essais ont débuté au début de 2004, mais en mars de cette année la société a informé le Ministère des affaires étrangères que le projet n'avancait pas et demandé qu'il soit transféré en Thaïlande, où la Banque mondiale avait lancé un projet similaire et où la société finlandaise serait à même d'offrir ses services de consultation. Le projet susmentionné a pour objet de tester le pot d'échappement de moteurs diesel et de vérifier le niveau de connaissances des chauffeurs et techniciens de maintenance. La demande de la société finlandaise a été acceptée et les résultats ne sont pas encore connus. Les moteurs livrés aux Philippines y sont encore.

Phase de démarrage des exportations de dispositifs fonctionnant à l'énergie solaire; cartographie des sites appropriés (Tanzanie):

Le projet sera centré principalement sur la Tanzanie; l'étude concernant les pays voisins sera entreprise durant la deuxième phase après que l'étude réalisée en Tanzanie aura été menée à bien et qu'un environnement commercial favorable sera assuré dans ce pays.

But de l'opération: assembler une unité de chauffage et de secours fonctionnant à l'énergie solaire dans le quartier de l'Ambassade de Finlande et une autre en un lieu choisi à cet effet, procéder à un bilan concernant la publicité du système et son fonctionnement, et faire la présentation du système.

• **Point de contact:**

Ministère des affaires étrangères  
Division des Amériques et de l'Asie (coordination)  
et officiers traitants dans les départements régionaux  
Mme Silja Tuominen  
P.O. Box 176  
00161 Helsinki  
Téléphone: +358-9-55517  
Courrier électronique: [Silja.Tuominen@formin.fi](mailto:Silja.Tuominen@formin.fi)

## FINLANDE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMMES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU FINNFUND

- **Description générale:**

Le Finnfund (Fonds finlandais pour la coopération industrielle Ltd.) est une entreprise publique de financement des investissements, dont le rôle est de financer des entreprises dans les pays émergents. Le Finnfund est membre de l'Institut européen de financement du développement, qui regroupe des sociétés européennes de financement du développement.

- **Pays bénéficiaires:**

Le programme ne s'adresse pas spécifiquement aux PMA.

- **Objectifs et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets portant par exemple sur l'investissement direct, la concession de licences, le franchisage, la sous-traitance, etc., l'objectif de Finnfund est de promouvoir le développement d'entreprises privées, dynamiques et innovatrices et par conséquent le transfert de technologie.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Les investissements engagés par le Finnfund font intervenir un échantillon représentatif de sociétés finlandaises de pointe, ainsi que des petites et moyennes entreprises innovantes.

- **Type de technologie transférée:**

Non spécifié.

- **Fonctionnement pratique:**

Le Finnfund soutient la coopération industrielle et le transfert de technologie en prenant une participation minoritaire dans des investissements finlandais, et en accordant des cautionnements et crédits à long terme à des sociétés finlandaises. Outre ces activités de financement, il offre toute une gamme de services consultatifs et de gestion de fonds.

Le Finnfund cofinance par ailleurs la formation du personnel et des cadres des entreprises de pays en développement dont il est actionnaire.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

- Privatisation et modernisation d'un grand port au Mozambique – Type de technologie transféré: savoir-faire, renforcement du cadre institutionnel, logistique et équipement nécessaires à l'exploitation d'un grand port selon les normes modernes. Fonctionnement pratique: opérations de routine, gestion de la circulation des marchandises entrant et sortant en utilisant les installations portuaires. Une société a été créée spécialement à cet effet.

- Projet de télécommunications dans 12 pays africains (Tchad, Gabon, Burkina Faso, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Niger, Congo Brazzaville, Ouganda, Tanzanie, Zambie, Soudan, Malawi). Plusieurs opérateurs indépendants participent à ce projet (acquisition et exploitation de systèmes cellulaires en Afrique subsaharienne). Type de technologie visé: infrastructure de télécommunications mobiles/exploitation de réseaux téléphoniques mobiles permettant les communications nationales/internationales.
- **Point de contact:**  
Finnfund  
M. Thomas Schmidt  
Ratakatu 27  
00120 Helsinki, Finlande  
Courrier électronique: [Thomas.Schmidt@finnfund.fi](mailto:Thomas.Schmidt@finnfund.fi)

## FRANCE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: COOPÉRATION TECHNIQUE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

- **Description:**

Financement d'actions de coopération technique dans le secteur agricole.

- **Pays bénéficiaire(s):**

Les actions financées ne sont pas spécifiques aux PMA. Plus d'une trentaine de pays ont bénéficié des actions de coopération du MAAPAR en 2003. Cependant les PMA sont éligibles à ce programme au même titre que les PED. Les PMA ayant bénéficié de ce programme en 2003 sont: Mali, Sénégal, Bénin, Togo, Ouganda, Tanzanie, Cambodge. Des actions régionales ont également été menées en Afrique.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitations:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques existantes et aux procédés industriels:

- accès aux sources d'information légales et technologiques,
- formation sur l'état de la technique;

Objectif 3: soutien à des projets de recherche conjointe entre partenaires publics;

Objectif 4: apporter une formation en gestion des technologies et en méthodes de production.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Toute entreprise ou institution. Exemples: administration, organisations professionnelles, entreprises privées.

- **Type de technologie transférée:**

Spectre très large:

- gestion des réseaux irrigués;
- formation des inspecteurs vétérinaires;
- formations techniques (boulangerie, pratiques culturelles céréales et oléagineux, etc.);
- normalisation/certification des fruits et légumes;
- gestion des forêts;
- amélioration de la qualité des produits laitiers;
- développement des indications géographiques.

- **Fonctionnement:**

Les priorités sont identifiées par les organismes français et le MAAPAR, en fonction des demandes identifiées par les missions économiques. Les missions économiques sont directement en

contact avec les autorités locales et avec les professionnels locaux. Elles sont donc les mieux placées pour définir les secteurs dans lesquels l'expertise française sera la plus appréciées.

- **Exemples de projets:**

- aide technique à l'OAPI pour définir quelques produits pouvant rapidement bénéficier d'une protection au titre d'une IG – aide à la mise en place d'un séminaire ministériel;
- séminaire IG à destination de cinq pays (Maroc, Tunisie, Jordanie, Liban, Iran). Définition de projets IG qui pourront être financés par la Banque Mondiale et le MAAPAR à partir du second semestre 2004;
- séminaire sur la promotion des produits de montagne et le rôle des indications géographiques (Kenya, Népal, Pérou);
- appui à la mise en œuvre des politiques agricoles du Sénégal et du Mali;
- appui à la mise en œuvre de la politique forestière et de certification forestière en Argentine.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Le programme bénéficie d'un soutien financier de 2,15 millions d'euros par an et est mis en place par une trentaine d'agents au MAAPAR. Il repose aussi sur la participation des missions économiques.

- **Point de contact**

Service des relations internationales  
Direction des politiques économiques et internationales  
Ministère de l'agriculture de l'alimentation de la pêche et des affaires rurales  
3, rue Barbet de Jouy  
75007 Paris  
France

## FRANCE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME OPTIMA

- **Description:**

Le MAAPAR (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales) a mis en place auprès de l'ONUDI, un fonds fiduciaire d'appui au développement du partenariat d'entreprises.

Le programme se propose de valoriser la technologie des opérateurs français, et de favoriser les alliances, les partenariats et les opportunités d'investissement avec les entreprises étrangères.

- **Pays bénéficiaire(s):**

OPTIMA se concentre sur les pays suivants: Algérie, Brésil, Chine, Inde, Iran, Tanzanie et Tunisie.

Les PMA autres que la Tanzanie peuvent cependant être éligibles après examen de leur dossier.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets tels que l'investissement direct, les accords de licence ou de franchise, la sous-traitance, etc.:

- des incitations non financières:

soutien aux entreprises nationales pour identifier des partenaires potentiels (conseils, contacts, etc.);

- des incitations financières:

financement ou assurance des activités de prospection des entreprises nationales;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Toute entreprise privée française souhaitant développer un partenariat avec une entreprise située dans un des pays cibles.

- **Type de technologie transférée:**

- secteur primaire (agriculture, pêche, forêt);

- filières aval de la transformation et de la valorisation (alimentation, agro-industrie);

- activités connexes (équipementiers, laboratoires, biotechnologies);



- **Fonctionnement**

OPTIMA peut accorder un soutien financier – de 6 000 à 10 000 euros – pour la réalisation de missions d'expertise à l'étranger, au titre d'une étude de faisabilité partenariale ou dans le cadre de leur coopération interentreprises (sous forme d'alliance, d'accord technologique, de "compagnonnage").

Cet appui ne porte pas sur le premier déplacement de la société française. Il est proportionné aux termes de référence et aux coûts directs de la mission, qui sont préparés et évalués en liaison avec le service de l'ONUDI en France.

- **Exemples de projets:**

- Business plan pour l'établissement d'une usine de valorisation de fibres de coco;
- joint venture de laboratoires pour le contrôle et la certification alimentaire;
- transfert de technologie pour la production de compote de fruits et pulpes pour l'industrie.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Depuis 1997, près de 30 entreprises françaises et étrangères ont bénéficié de ce programme.

- **Point de contact:**

Contact "Entreprises"  
Yves Darricau, Directeur Adjoint  
Service de l'ONUDI en France  
9, rue Notre-Dame-des-Victoires  
75001 Paris  
France

## FRANCE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: APPUI À LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS RURALES

- **Description générale:**

Organisation de formations dans le domaine agronomique (élevage ovin, caprin, bovin, etc., pisciculture, cultures végétales et fruitières, gestion de l'eau agricole, agriculture biologique).

Aide à la mise en place de dispositifs de formations rurales (formation initiale, continue, en alternance école-entreprise), adéquation formation-emploi.

- **Pays bénéficiaire(s):**

Les actions cofinancées ne sont pas spécifiques aux PMA. Plus d'une trentaine de pays ont bénéficié des actions de coopération de la DGER en 2003, dont un certain nombre de PED (notamment Afrique du Sud, Brésil, Cuba, Guatemala, Liban, Maroc, Nicaragua, Pérou, Tunisie, Viet Nam) et les PMA suivants: Burkina Faso, Bénin, Cambodge, Mali, Sénégal, Togo.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitations:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques existantes et aux procédés:

- accès aux sources d'information juridique et technologique,
- création de centres d'information,
- formation sur l'état de la technique,
- organisation de systèmes de formation (enseignement de base et postsecondaire);

Objectif 3: soutien à des projets de recherche commune:

- soutien à des projets de recherche conjointe entre partenaires privés,
- soutien à des projets de recherche conjointe entre partenaires publics;

Objectif 4: apporter une formation en gestion des technologies et en méthodes de production;

Objectif 5: amélioration des capacités (capacity building).

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Centres de formation, publics ou privés.

- **Type de technologie transférée:**

- gestion de l'eau agricole;

- développement de l'aquaculture;
- formation de formateurs, aide à l'écriture de référentiels métier, formation et évaluation;
- mise en place de formations "techniciens agricoles";
- développement local par les organisations professionnelles;
- protection de l'environnement;
- conversion vers l'agriculture biologique;
- techniques de diversification des productions agricoles (multifonctionnalité);
- développement du tourisme rural (pluriactivité);
- transformation et conservation des produits alimentaires: lait, viande, etc. (IAA);
- sciences vétérinaires tropicales (parasitologie, optimisation de l'alimentation du bétail, sélection des espèces et adaptation au milieu, etc.).

- **Fonctionnement:**

Les demandes sont collectées par les réseaux géographiques de la DGER, groupes d'établissements de formation technique et supérieure agronomique et vétérinaire qui coopèrent sur une base pérenne avec les pays concernés.

- **Exemples de projets:**

- formation de techniciens en aquaculture au Mali, au Burkina Faso;
- passage de cultures d'exportation à des cultures vivrières (Cuba);
- rénovation du dispositif de formation rurale au Bénin.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Les projets sont cofinancés par les collectivités territoriales, le Ministère des affaires étrangères français, les organisations professionnelles agricoles (AFDI, chambres d'agriculture).

- **Point de contact:**

Bureau de la coopération internationale (Michel Charlot)  
1ter avenue de Lowendal  
75700 Paris 07 SP  
France  
[fopdac.bci@educagri.fr](mailto:fopdac.bci@educagri.fr)  
<http://www.educagri.fr/reseaux/resgeo/presreseaux.htm>

## FRANCE

### NOM DU PROGRAMME /DE L'INCITATION: INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT – DÉPARTEMENT SOUTIEN ET FORMATION DES COMMUNAUTÉS SCIENTIFIQUES DU SUD

- **Description générale:**

L'Institut de recherche pour le développement est un établissement public à caractère scientifique et technologique.

Aux côtés de ses missions de recherche et d'expertise, l'Institut de recherche pour le développement met en œuvre une politique de renforcement des capacités de recherche de ses partenaires scientifiques dans les pays du Sud.

- **Pays bénéficiaire(s):**

Les pays bénéficiaires sont les pays partenaires scientifiques de l'IRD. Ils sont situés dans la zone intertropicale.

Il s'agit majoritairement des pays les moins avancés: Afrique subsaharienne, Maghreb, Amérique andine, Caraïbes, Asie du Sud–Est, et de quelques pays émergents: Brésil, Mexique, Inde, etc.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 3: soutien à des projets de recherche commune:

- soutien à des projets de recherche conjointe entre partenaires publics;

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production:

- formation à des méthodes ou à des techniques scientifiques non disponibles dans de nombreux pays en développement: biotechnologie, génomique, SIG, etc.;

Objectif 5: amélioration des capacités (capacity building):

- formation à la recherche scientifique: formation des hommes (doctorat, formation continue, bourses de mobilités),
- soutien à des équipes de recherche des pays en développement aux travers de partenariats avec des équipes de recherche françaises, en vue d'insérer les chercheurs du Sud dans les réseaux internationaux de la recherche,
- soutien à des collectifs de recherche des pays du Sud pour consolider et pérenniser leurs capacités de recherche scientifique,
- soutien à des formations: formations universitaires, écoles d'été, séminaires méthodologiques, réseaux thématiques, etc.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

- prioritairement, les institutions scientifiques publiques (universités et instituts de recherche) situées dans les pays du Sud;
- des associations ayant vocation à mener des activités de recherche scientifique et situées dans les pays du Sud; et
- toutes institutions de recherche (nationales, régionales ou internationales) travaillant sur des questions scientifiques liées au développement des pays du Sud.

- **Type de technologie transférée:**

Non spécifié.

- **Fonctionnement:**

Grande variété des projets: pas de choix à priori, mais sélection des projets en fonction des compétences des hommes et de l'adéquation avec les besoins des institutions scientifiques partenaires de l'opération (pays les moins avancées et pays émergents).

- **Exemples de projets:**

- séminaire sur la maintenance des équipements scientifiques en Afrique centrale (mars 2003);
- école d'été sur les biotechnologies au Sénégal;
- appels d'offres réguliers pour les bourses individuelles;
- appels d'offres réguliers pour soutenir des collectifs de recherche.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

En 2003 – l'ensemble de ces soutiens est destiné aux chercheurs ou aux équipes issus des pays les moins avancés ou des pays émergents.

Soutiens individuels:

- 182 bourses de thèses;
- 46 bourses de formation continue (formation sur des méthodes ou des techniques);
- 95 bourses d'échanges scientifiques pour favoriser l'insertion des chercheurs du Sud dans les réseaux internationaux de la recherche.

Soutien aux équipes ou soutien institutionnel: réseaux, écoles d'été, etc.:

- 21 équipes de recherche associées à des Unités de recherche de l'IRD;
- 33 équipes soutenues pour renforcer leurs capacités de recherche;

- 83 projets de partenariats scientifiques entre des équipes du Nord et des équipes issus des pays en développement;
  - dix opérations de soutien à diverses modalités de structuration de la recherche: séminaire, écoles d'été, etc.
- **Points de contact:**  
[dsf@ird.paris.fr](mailto:dsf@ird.paris.fr)  
[www.ird.fr](http://www.ird.fr)  
Département Soutien et formation des communautés scientifiques du Sud  
Institut de recherche pour le développement  
Directeur: H de Tricornot

## FRANCE

### NOM DU PROGRAMME: COOPÉRATION EN SCIENCES ET TECHNIQUES MARINES DE L'IFREMER

- **Description:**

Actions de coopération techniques et scientifiques dans le secteur de la pêche et l'aquaculture marine.

- **Pays bénéficiaire(s):**

PMA: Mauritanie, Angola, Érythrée, Sénégal  
Autres: Uruguay

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets tels que l'investissement direct, les accords de licence ou de franchise, la sous-traitance etc., par un soutien aux pays tiers (conseils, contacts, etc.);

Objectif 3: soutien à des projets de recherche conjointe entre partenaires publics;

Objectif 4: apporter une formation en gestion des technologies et en méthodes de production.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Institutions, États, universités.

- **Type de technologie transférée:**

Gestion des pêches, recherche aquacole, formation et participation à des séminaires sur les métiers de la mer.

- **Fonctionnement:**

À la demande, sur financement du Ministère des affaires étrangères.

- **Exemples de projets:**

Gestion des stocks de pêche (Afrique).

- **Point de contact:**

IFREMER  
Direction Europe et International  
155 rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France  
Téléphone: 01 46 48 21 80  
Fax: 01 46 48 21 88

## IRLANDE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: COOPÉRATION AVEC L'ÉTHIOPIE

- **Description générale:**

Dans le cadre de son partenariat avec l'Éthiopie, l'Irlande mettra en œuvre trois projets de renforcement des capacités dans les domaines suivants: 1) sécurité alimentaire; 2) organisations intermédiaires; et 3) Parlement.

- **Pays bénéficiaires:**

Éthiopie

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: aider les entreprises à identifier des partenaires potentiels (avis, contacts, etc.);

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles, permettre à des entreprises éthiopiennes d'étudier des exemples de bonnes pratiques;

Objectif 3: apporter un soutien à des projets de recherche communs entre partenaires publics;

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Non spécifié.

- **Type de technologie transféré:**

Technologies de l'information, sécurité alimentaire.

- **Fonctionnement pratique:**

Il n'y a pas de procédure spécifique. Le choix des projets est effectué au cas par cas par Development Co-operation Ireland, en collaboration avec ses partenaires.

- **Exemple de projets en cours/exécutés:**

- Recherche opérationnelle et renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire:

Ce projet met en œuvre des activités de recherche opérationnelle et de renforcement des capacités connexes au Tigré et dans la Région des nationalités et peuples des nations du sud de l'Éthiopie, axées essentiellement sur les agriculteurs, et qui serviront de base à un programme global concernant la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et les sources de revenus durables dans les deux régions.

En collaboration avec un collectif d'organismes de recherche et de formation locaux et internationaux, les partenaires du programme entreprendront des travaux de recherche



pertinents et appropriés à prédominance agricole, dont les résultats seront diffusés auprès de toutes les parties prenantes et qui orienteront les programmes futurs; ils procéderont en outre à l'évaluation des besoins de formation des agriculteurs, agents de développement, spécialistes de la question, et principaux décideurs dans les deux régions, concevront et modifieront des matériels de formation en fonction des besoins et organiseront des activités de formation et de renforcement des capacités appropriées.

Ce programme, financé par Development Co-operation Ireland, coûtera 1 668 880 euros.

- Voyage d'étude à Dublin de membres de la Chambre de commerce d'Addis-Abeba:

Ce projet permettra à des chefs d'entreprises éthiopiens de confronter leurs expériences avec leurs homologues irlandais, d'étudier des exemples de meilleures pratiques et de normes de qualité, et de renforcer les liens commerciaux. Ce projet, financé par Development Co-operation Ireland, coûtera 22 120 euros.

- Projet sur les technologies de l'information destiné au Parlement:

Ce projet vise à renforcer les capacités du Parlement éthiopien en améliorant au sein des services et commissions parlementaires l'organisation et l'échange de données et de renseignements, ainsi que l'accès à ces données et renseignements et en renforçant les compétences du personnel des services parlementaires pour qu'il soit à même de fournir un soutien et des avis appropriés au Parlement.

Ce projet comportera:

- 1) l'analyse des besoins du système, y compris une étude détaillée des besoins de tous les éléments du système informatique parlementaire fondé sur le schéma des structures du Parlement;
- 2) l'étude conceptuelle des composants du système informatique parlementaire, y compris la conception physique et les spécifications du matériel informatique et des éléments du réseau;
- 3) la mise en œuvre et la supervision du système informatique parlementaire, y compris une formation spéciale du personnel des services parlementaires à la gestion de l'information et aux technologies informatiques.

Ce projet est coordonné par le PNUD. La contribution de Development Co-operation Ireland est de 186 050 euros; le budget total est de 774 225 euros.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Trois projets.

- **Point de contact:**

padraig.francis@iveagh.irlgov.ie

## IRLANDE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROJET D'APPRENTISSAGE SUR LE WEB DE HOSPICE UGANDA

- **Description générale:**

Hospice Uganda offre un programme de soins palliatifs spécialisés à domicile aux patients atteints d'un cancer ou du sida et souffrant de douleurs aiguës, et a également lancé en 1994 un vaste programme d'enseignement à distance, sanctionné par un diplôme de soins palliatifs, en liaison avec l'Université Makerere de Kampala. Ce programme est conçu pour contribuer à répondre à la croissance rapide de la demande de soins palliatifs en Ouganda et dans les pays voisins.

- **Pays bénéficiaires:**

Ouganda

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Le programme se rapporte aux objectifs spécifiques 1, 2, 3 et 5:

Objectif 1: offrir des cours de formation aux techniques de soins palliatifs par l'Internet au personnel de santé de l'Ouganda et d'autres pays africains;

Incitation non financière: favoriser des relations étroites avec les organisations partenaires;

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et processus disponibles;  
Accès aux sources d'information technologique

Objectif 3: renforcer la capacité de Hospice Uganda et de l'Université Makerere de dispenser une formation médicale continue dans le cadre de la toile; mettre en commun avec d'autres institutions les enseignements tirés de l'expérience et les meilleures pratiques; faire mieux connaître les activités de Hospice Uganda;

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Les patients, leurs familles et le personnel soignant de Hospice Uganda; les étudiants de l'Université Makerere.

- **Type de technologie transférée:**

Internet.

- **Fonctionnement:**

Projet approuvé et en cours d'exécution.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

Non spécifié.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Non disponibles.

- **Point de contact:**

[anna@hospiceafrica.or.uk](mailto:anna@hospiceafrica.or.uk).

## ITALIE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: INCITATIONS OFFERTES AUX SOCIÉTÉS ITALIENNES PAR LA SIMEST SPA

- **Description générale:**

L'institution italienne chargée de développer et promouvoir les entreprises commerciales italiennes à l'étranger (la Società Italiana per le Imprese all'Estero – Simest Spa) s'emploie à:

- promouvoir l'investissement direct italien à l'étranger en participant au capital de sociétés créées en partie ou en totalité à l'étranger par des sociétés italiennes et en accordant une bonification d'intérêt pour les emprunts contractés afin de couvrir en partie la quote-part italienne du capital–risque de sociétés étrangères;
- aider les entreprises italiennes à fournir des biens et des services aux acheteurs étrangers en leur consentant une bonification d'intérêt pour les prêts accordés au titre du crédit à l'exportation;
- financer des programmes d'assistance technique, des études de faisabilité et la participation de sociétés italiennes aux appels d'offres internationaux pour des marchés de travaux et/ou la fourniture de biens d'équipement.

- **Pays bénéficiaire(s):**

L'instrument s'applique à tous les pays non membres de l'Union européenne, y compris l'ensemble des PMA.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir les projets d'investissement direct par une contribution financière;

Objectif 2: soutenir indirectement le commerce de produits technologiques par des facilités de crédit à l'exportation.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Les sociétés, coentreprises, consortiums, associations et autres entités italiennes publiques ou privées.

- **Type de technologie transférée:**

Non spécifié. L'instrument peut faire intervenir un transfert de technologie, mais ce n'est pas nécessairement le cas.

- **Fonctionnement pratique:**

- Aux termes de la loi n° 100 du 24 avril 1990, les parts acquises par la Simest dans le capital de sociétés établies à l'étranger ne peuvent dépasser 25 pour cent de ce capital et doivent lui être remboursées, huit ans au plus tard à compter de leur acquisition, à un prix égal ou supérieur à leur valeur courante.

- Les facilités de crédit à l'exportation sont accordées conformément à la règle du "consensus".

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- livraison d'une usine de transformation de produits alimentaires au Bangladesh;
- participation à des appels d'offres internationaux pour la mise en place d'une infrastructure routière au Mali;
- participation à un appel d'offres international pour la fourniture de matériel médical de haute technicité à l'Éthiopie.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Non disponibles.

- **Point de contact:**

Ministero delle Attività Produttive  
Direzione Generale per le Politiche di Internazionalizzazione  
Divisione II – D.ssa Paola Alemanno  
Courrier électronique: [studi2@mincomes.it](mailto:studi2@mincomes.it)

Simest Spa  
Corso Vittorio Emanuele 323  
00186 Rome  
Site Web: <http://www.simest.it>

## ITALIE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: FINMED

- **Description générale:**

Finmed est un fonds autorenouvelable géré par la Simest Spa (institution italienne chargée de développer et promouvoir les entreprises italiennes à l'étranger) pour financer le capital-risque dans certains pays.

- **Pays bénéficiaire(s):**

Le fonds a pour objet de promouvoir l'investissement italien dans les pays de la Méditerranée, l'Iraq et les pays de l'Afrique subsaharienne.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir les projets d'investissement direct par une contribution financière.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Les sociétés créées dans les pays susmentionnés et dont le capital est détenu en partie ou en totalité par des sociétés italiennes.

- **Type de technologie transférée:**

Non spécifié. L'instrument peut faire intervenir un transfert de technologie, mais cela n'est pas nécessairement le cas.

- **Fonctionnement pratique:**

La participation de la Simest au capital des sociétés établies dans les pays susmentionnés s'ajoute à la participation prévue par la Loi n° 100 du 24 avril 1990, en vertu de laquelle la Simest peut détenir jusqu'à 49 pour cent du capital total.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- Établissement d'une usine de tissage et de bonneterie en Tunisie.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Non disponibles.

- **Point de contact:**

Ministero delle Attività Produttive  
Direzione Generale per le Politiche di Intenazionalizzazione  
Divisione II – D.ssa Paola Alemanno  
Courrier électronique: [studi2@mincomes.it](mailto:studi2@mincomes.it)

## ITALIE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: INCITATIONS COMMERCIALES ADMINISTRÉES PAR LA SACE SPA

- **Description générale:**

L'agence italienne de crédit à l'exportation (Società per I Servizi Assicurativi del Commercio Estero – SACE Spa) assure les risques politiques et commerciaux des entreprises italiennes opérant à l'étranger.

- **Pays bénéficiaire(s):**

Les pays les moins avancés, les pays étrangers, en particulier les pays en développement et les pays en transition.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: financer des mécanismes qui protègent les sociétés italiennes en assurant les risques politiques et commerciaux liés aux exportations de biens et de services et à l'investissement à l'étranger;

Objectif 6: faciliter le commerce des technologies par des couvertures supplémentaires telles que garanties bancaires de bonne exécution des contrats de fourniture.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Sociétés ou coentreprises italiennes.

- **Type de technologie transférée:**

Non spécifié. L'assurance peut faciliter des transferts de technologie, mais cela n'est pas nécessairement le cas.

- **Fonctionnement pratique:**

Des polices d'assurance sont fournies pour des contrats dans les pays les moins avancés liés à des crédits à l'exportation financés par des organisations internationales telles que la Banque mondiale. Elles couvrent notamment les garanties offertes concernant la bonne exécution des travaux ou dans le cas de paiement anticipé de marchandises.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- Éthiopie: participation à la construction d'une centrale hydroélectrique financée par la Banque mondiale; fourniture d'une police d'assurance contre le risque de recouvrement indu des garanties offertes en contrepartie de paiements anticipés ou en ce qui concerne la bonne exécution des travaux.
- Lesotho: participation à un projet de ressources en eau financé par le Crédit lyonnais et garanti par la République sud-africaine; fourniture d'une police d'assurance contre le

risque de recouvrement indu des garanties offertes en ce qui concerne la bonne exécution des travaux.

- Guinée-Bissau: participation à la construction d'un pont financée par le Fonds européen de développement. Fourniture d'une garantie contre le risque de destruction, d'expropriation ou de confiscation des machines temporairement exportées aux fins de la construction de l'ouvrage.
- Tanzanie: participation à un projet de réfection des routes financé par la Banque mondiale. Fourniture d'une couverture contre le risque de destruction ou de saisie des machines et contre le risque de recouvrement indu des garanties offertes en contrepartie de la réception de paiements anticipés.
- Mali: participation à des travaux d'entretien des routes financés par le Fonds africain de développement. Fourniture d'une couverture contre risque de recouvrement indu des garanties offertes en contrepartie de la réception de paiements anticipés ou en ce qui concerne la bonne exécution des travaux.
- Yémen: participation à la construction d'une centrale thermique. Fourniture d'une couverture contre le risque de recouvrement indu des garanties offertes concernant la bonne exécution des travaux ou contre la destruction et la confiscation des machines temporairement exportées.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Non disponibles.

- **Point de contact:**

Ministero delle Attività Produttive  
Direzione Generale per le Politiche di Internazionalizzazione  
Divisione II – D.ssa Paola Alemanno  
Courrier électronique: [studi2@mincomes.it](mailto:studi2@mincomes.it)

SACE Spa  
Piazza Poli 37  
00187 Rome  
Site Web: <http://www.isace.it>



## ITALIE

### **NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: INCITATIONS OFFERTES À DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES POUR EXÉCUTER DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE FORMATION DANS LES PMA**

- **Description générale:**

Contributions versées à des organisations humanitaires mettant en œuvre des programmes d'assistance et de développement techniques dans des pays en développement. Nombre de ces programmes font intervenir des transferts de technologie - formation des cadres locaux, fourniture de savoir-faire et de machines, etc.

- **Pays bénéficiaire(s):**

Le programme intéresse principalement, mais non exclusivement, les PMA.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: améliorer l'accès des PMA aux techniques disponibles par le biais de programmes d'assistance technique;

Objectif 4: assurer la formation aux méthodes de gestion des technologies et de production.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Organisations non gouvernementales.

- **Type de technologie transférée:**

Divers: technologies permettant d'améliorer les produits agricoles, réseaux de canalisations d'eau, système sanitaire, etc.

- **Fonctionnement:**

Une ou plusieurs ONG soumet une demande de financement ou de cofinancement d'un programme d'assistance technique ou de formation qui doit être exécuté dans un pays donné. Le Ministère des affaires étrangères, après examen de la proposition et approbation de celle-ci par le Comité de pilotage de la coopération pour le développement, verse à la/aux ONG une contribution à la mise en œuvre du projet.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- Burkina Faso: mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle dans le secteur de la santé.
- Burundi: mise en œuvre d'un projet visant à améliorer la situation sanitaire et alimentaire et la fourniture d'eau.
- Gambie: mise en œuvre d'un programme de développement rural intégré.

- Madagascar: mise en œuvre de centres de formation ruraux.
- Malawi: formation du personnel soignant et fourniture de matériel.
- Mozambique: assistance visant à renforcer les installations sanitaires et agricoles.
- Sénégal: formation et assistance technique pour l'amélioration de la production de bétail.
- Soudan: contribution versée à un consortium d'ONG pour la fourniture de matériel sanitaire et pour la formation du personnel local (médecins, infirmières et techniciens de laboratoire).

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Non disponibles.

- **Point de contact:**

Ministerio degli Affari Esteri  
Direzione Generale per la Cooperazione allo Sviluppo  
Piazzale della Farnesina 1  
00100 Rome  
Site Web: [www.esteri.it](http://www.esteri.it)

## PAYS-BAS

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: MISE AU POINT D'UNE MÉTHODE AMÉLIORÉE DE PLANIFICATION DE LA CONSERVATION DU SOL ET DE L'EAU A L'ÉCHELLE DE LA ZONE DE CAPTAGE SUR LES HAUTES TERRES DE L'AFRIQUE DE L'EST (SWCP)**

- **Description générale:**

Le Programme vise à ajuster les méthodes actuelles de planification des mesures de protection des eaux souterraines dans les régions agricoles des hautes terres de l'Afrique de l'Est. Des mesures quantitatives des pertes d'eau de fond et des mesures de lutte contre l'érosion sont notamment utilisées à cet effet.

- **Pays bénéficiaires:**

Les bénéficiaires du programme sont le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 4: assurer une formation aux méthodes de gestion des technologies et de production.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

ARIM Lingano, KARI embu.

- **Type de technologie transférée:**

Technologie de gestion des eaux.

- **Fonctionnement pratique:**

Le gouvernement néerlandais prend en charge le financement du projet à hauteur de 325 000 euros.

- **Point de contact:**

Ministère néerlandais de la circulation et de l'état des eaux  
[Monique.vwortel@cend.minvenw.nl](mailto:Monique.vwortel@cend.minvenw.nl)

## PAYS-BAS

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: RIZICULTURE NON INONDÉE – DU LOCAL AU RÉGIONAL

- **Description générale:**

Le projet vise à concevoir et présenter des systèmes de riziculture à fort rendement permettant de fortes économies d'eau dans six grandes régions agricoles situées en Chine, en Inde, en Indonésie et à Madagascar, et d'en analyser les effets sur les ménages paysans et sur l'hydrologie régionale dans certaines zones.

Le riz est habituellement cultivé en terrain inondé, mais l'eau douce se fait de plus en plus rare. Les systèmes classiques de culture inondée doivent céder la place à des systèmes faisant une utilisation plus rationnelle de l'eau tout en préservant, voire améliorant la productivité du sol. Dans le cadre du projet, il sera procédé à différentes échelles à l'analyse et la conception intégrées des écosystèmes rizicoles économes en eau. Les résultats attendus sont: i) une feuille de route décrivant les modalités et la nature des interventions que nécessitent une utilisation plus efficace de l'eau et de forts rendements dans les systèmes de riziculture inondée, et faisant ressortir les conséquences d'une telle utilisation plus rationnelle de l'eau pour d'autres secteurs à l'échelle régionale; ii) une contribution à la troisième Conférence du Fonds mondial pour la nature (WWF3) sous la forme d'une communication de Water for Food/Partners for Water.

- **Pays bénéficiaires:**

Chine, Inde, Indonésie et Madagascar.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et processus industriels disponibles.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Universités d'agriculture de Nanjing et du Jiangxi (Chine); Université d'agriculture du Tamil Nadu (Inde); Institut de recherche sur le riz (Indonésie); Université d'Antananarivo (Madagascar).

- **Type de technologie transférée:**

Technologie de gestion de l'eau et de l'alimentation.

- **Fonctionnement pratique:**

Le gouvernement néerlandais a pris en charge le financement du projet à hauteur de 771 000 euros.

- **Point de contact:**

Ministère néerlandais de la circulation et de l'état des eaux  
[Monique.vwortel@cend.minvenw.nl](mailto:Monique.vwortel@cend.minvenw.nl)

## PAYS-BAS

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: SACI-WATERS - CONSORTIUM DE L'ASIE DU SUD POUR L'ÉTUDE INTERDISCIPLINAIRE DES RESSOURCES EN EAU

- **Description générale:**

Le programme a pour objet de renforcer les capacités de telle façon que la gestion des ressources en eau contribue à la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement et à la lutte contre la pauvreté et la malnutrition des femmes défavorisées, des travailleurs sans terre et des agriculteurs marginalisés. Il met l'accent sur la formation et la recherche interdisciplinaires (sciences exactes et naturelles et sciences sociales) sur le thème de l'eau pour l'alimentation et le développement rural.

- **Pays bénéficiaires:**

Inde, Bangladesh, Sri Lanka et Bhoutan.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Institut de gestion rurale (Anand, Inde), Institut national de hautes études (Bangalore, Inde), Institut indien de gestion (Kolkata, Inde), Fondation népalaise pour la conservation de l'eau (Katmandou, Népal), Development Visions (Multan, Pakistan), Université de Dhaka (Dhaka, Bangladesh), ARTC (Colombo, Sri Lanka), Centre de recherche sur les ressources renouvelable en eau (Bhoutan).

- **Type de technologie transférée:**

Technologie de gestion de l'eau et de l'alimentation.

- **Fonctionnement pratique:**

Il est proposé de créer un collectif de chercheurs de haut niveau appartenant à des institutions universitaires ou à des ONG dans différents pays de l'Asie du Sud (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka) pour diriger un institut virtuel des ressources en eau, dont les activités seraient les suivantes:

- 1) élaborer et mettre en œuvre chaque année un programme de formation du niveau du doctorat sur les ressources en eau d'une durée de six mois s'adressant à des étudiants en début de doctorat inscrits dans une université de l'Asie du Sud-Est ou une université internationale;
- 2) étudier la faisabilité d'un programme d'études interdisciplinaires du niveau de la maîtrise sur l'irrigation et la gestion des ressources en eau, axé sur l'Asie du Sud, mis en œuvre de préférence sous la forme d'un enseignement à distance (ce qui suppose l'identification et l'évaluation des programmes existants en Asie du Sud et ailleurs,

l'analyse de la demande, des possibilités d'emploi et des contraintes institutionnelles, et une réflexion sur les sujets à traiter, les méthodes pédagogiques appropriées, etc.);

- 3) organiser dans la région à intervalles réguliers des cours magistraux, des séminaires et des conférences sur les questions relatives aux ressources en eau, qui feraient se rencontrer des universitaires, des responsables gouvernementaux et des décideurs et des représentants d'organisations de la société civile;
- 4) élaborer et mettre en œuvre des programmes de formation centrés sur des thèmes particuliers.

- **Point de contact:**

Ministère néerlandais de la circulation et de l'état des eaux  
[Monique.vwortel@cend.minvenw.nl](mailto:Monique.vwortel@cend.minvenw.nl)

## PAYS-BAS

### **NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: RELATION ENTRE LA GESTION DES EAUX DU HAUT-NIGER ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LE DELTA DU NIGER (MALI)**

- **Description générale:**

Le projet a pour objet d'étudier la relation entre la production alimentaire et la gestion de l'eau en vue d'élaborer un modèle de maîtrise de l'eau sur le cours du Niger permettant de déterminer les avantages et les inconvénients de la construction de barrages.

- **Pays bénéficiaires:**

Mali, Niger.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 3: appuyer les projets de recherche communs.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Mali: Ministère de l'équipement, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de l'urbanisme, Direction nationale de la conservation de la nature, Opération pêche Mopti, Opération riz Mopti, Opération riz Segou, Office du Niger.

- **Type de technologie transférée:**

Technologie de gestion de l'eau et de l'alimentation.

- **Fonctionnement pratique:**

Le gouvernement néerlandais prend en charge le financement du projet à hauteur de 217 000 euros.

- **Point de contact:**

Ministère néerlandais de la circulation et de l'état des eaux  
[Monique.vwortel@cend.minvenw.nl](mailto:Monique.vwortel@cend.minvenw.nl)

## PAYS-BAS

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE BEIRA

- **Description générale:**

Le projet vise à mettre sur pied à Beira (Mozambique) une société de gestion des sols sur le modèle de celle qui existe à Amsterdam. Il s'accompagne d'investissements dans la création de sites portuaires et de terrains à bâtir.

- **Pays bénéficiaires:**

Mozambique.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et processus industriels disponibles; assurer une formation à l'état de la technique;

Objectif 5: renforcer les capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Autorités locales de Beira (Mozambique).

- **Type de technologie transférée:**

Technologie de gestion de l'eau et des sols.

- **Fonctionnement pratique:**

Le gouvernement néerlandais a pris en charge le financement du projet à hauteur de 320 000 euros.

- **Point de contact:**

Ministère néerlandais de la circulation et de l'état des eaux  
[Monique.vwortel@cend.minvenw.nl](mailto:Monique.vwortel@cend.minvenw.nl)



## PAYS-BAS

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PSOM (PROGRAMME DE COOPÉRATION AVEC LES MARCHÉS ÉMERGENTS)

- **Description générale:**

Le programme a pour objet de permettre des transferts de technologie par des investissements conjoints d'investisseurs néerlandais et d'investisseurs des pays en développement, avec une contribution de 50 pour cent du Ministère néerlandais des affaires étrangères.

- **Pays bénéficiaires:**

Tanzanie, Éthiopie, Ouganda et Mozambique.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: faciliter la réalisation de projets des types suivants: investissement, concession de licence, franchisage, sous-traitance, etc.;

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entreprises investissant dans des activités innovantes dans les pays bénéficiaires.

- **Type de technologie transférée:**

Toutes technologies.

- **Fonctionnement pratique:**

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

- **Point de contact:**

[DDE@minbuza.nl](mailto:DDE@minbuza.nl)

## RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

- **Description générale:**

Aux termes du Décret n° 332/2002 du 3 avril 2002, le Ministère des affaires étrangères de la République slovaque coordonne l'aide publique au développement (APD) consentie par la République slovaque. Les fonds sont répartis entre les projets menés dans les pays prioritaires et les projets menés en Serbie-et-Monténégro.

Le Ministère des affaires étrangères de la République slovaque et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont établi le Fonds d'affectation spéciale République slovaque/PNUD dans le cadre du Programme national slovaque d'aide publique au développement. Un mécanisme d'attribution de l'APD, l'Unité de l'administration et des contrats (UAC), a été créé au sein du Fonds en vue de soutenir le renforcement des capacités nationales en matière d'APD, sous la direction et la supervision du Comité de pilotage du Fonds d'affectation spéciale.

Le projet du Fonds est directement exécuté et mis en œuvre par le Centre régional du PNUD à Bratislava. Il fonctionne comme un projet autonome, géré par le Comité de pilotage, tout en mettant pleinement à contribution les capacités administratives et financières du Centre d'appui régional du PNUD. Le Ministère des affaires étrangères de la République slovaque assure la gestion stratégique des activités de l'UAC et prend les décisions la concernant.

L'UAC a pour tâches de renforcer les capacités nationales en matière de coopération pour le développement, de soutenir l'éducation pour le développement, de sensibiliser le public et de mobiliser les appuis en faveur du développement à l'échelon national. Elle n'a aucun pouvoir de décision en ce qui concerne le financement des activités d'APD. Elle s'acquitte de ses tâches dans le cadre des priorités approuvées par le Comité de pilotage.

- **Pays bénéficiaires:**

Afghanistan, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Macédoine, Mongolie, Mozambique, Ouzbékistan, Soudan et Tadjikistan.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Le programme se rapporte à l'objectif spécifique 1: contributions financières jusqu'à concurrence de 100 000 dollars EU par projet.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Entités slovaques enregistrés au titre de la Loi n° 40/1964 Zb.č. 513/1991 Zb.a.č. 575/2001 Z.z.

- **Type de technologie transférée:**

Non spécifié.

- **Fonctionnement pratique:**

Le Comité de pilotage du Fonds d'affectation spéciale a approuvé huit projets sur un total de 38 propositions de projet. Les projets approuvés intéressent les pays prioritaires en matière d'APD slovaque ci-après: Afghanistan, Kazakhstan, Kenya, Ouzbékistan, Macédoine, Mongolie et République kirghize. Un montant total de 24,3 millions de couronnes slovaques (735 706 dollars EU) a été alloué aux projets retenus. Le deuxième appel à propositions va être annoncé dans la deuxième quinzaine d'avril 2004. En 2004, le gouvernement a alloué au total 160 millions de couronnes slovaques (4,75 millions de dollars EU) à la fourniture de l'APD slovaque dans le cadre des projets.

L'aide publique au développement finance toutes les formes d'aide au développement consenties par l'État aux pays bénéficiaires, et non pas seulement le transfert de technologie.

Quatre des huit projets approuvés susmentionnés ont trait à des transferts de technologie, pour un montant total de 359 670 dollars EU.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

- 1) Transfert de filets gabions exploitant la technologie slovaque dans ce domaine

Société: Martimex Inc.

Pays bénéficiaire: Kirghizistan

Budget: 100 000 dollars EU

- 2) Base de données climatologique pour l'aéronautique

Société: Microstep Mis Ltd.

Pays bénéficiaire: Macédoine

Budget: 80 000 dollars EU

- 3) Programme de prévention des glissements de terrain

Société: Institut de géophysique, Académie slovaque des sciences

Pays bénéficiaire: Ouzbékistan

Budget: 99 800 dollars EU

- 4) Utilisation des ressources en eaux souterraines par les bergers mongols

Une fois le projet mené à terme, il sera possible de produire en Mongolie des pompes hydrauliques adaptées aux forages et puits.

Société: E-Est Ltd.

Pays bénéficiaire: Mongolie

Budget: 79 870 dollars EU

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Non disponibles.

- **Point de contact:**

Unité de l'administration et des contrats  
Fonds d'affectation spéciale République slovaque/PNUD  
Rozvojový program OSN (UNDP)  
Grösslingova 35  
811 09 Bratislava  
Site Web: <http://undp.sk>

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: ÉVALUATION DES SOURCES D'OR

- **Description générale:**

Évaluation des sources d'or dans les déchets après exploitation artisanale au Burkina Faso et possibilités de réutilisation à des fins économiques.

- **Pays bénéficiaire(s):**

Burkina Faso.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et processus industriels disponibles

- accès aux sources d'information juridique et technologique
- formation à l'état de la technique

Objectif 3: appuyer les projets de recherche communs

- entre partenaires privés
- entre partenaires publics

Objectif 5: renforcer les capacités

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Le projet est mis en œuvre par le Service géologique tchèque et la société tchèque Explo-Mine Jihlava Ltd., en coordination avec le Ministère tchèque de l'environnement. Les organisations partenaires sont le Ministère des mines et le Service géologique du Burkina Faso.

- **Type de technologie transférée:**

Évaluation technico-économique des sources d'or contenues dans les déchets après exploitation artisanale; proposition d'un procédé faisable d'extraction de l'or contenu dans les déchets.

- **Fonctionnement pratique:**

Le projet est exécuté dans le cadre du Programme d'aide publique au développement de la République tchèque, sous la tutelle du Ministère de l'environnement. Il a été lancé en avril 2004 et se poursuivra en 2005.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/sur le nombre de projets soutenus:**

Le coût estimé du projet s'élève à 135 000 euros.

- **Point de contact:**

Hana Čermáková  
Coordonnatrice APD  
Ministère de l'environnement  
Département des relations mondiales  
Vršovická 65, 100 00 Praha 10  
Courrier électronique: [hana\\_cermakova@env.cz](mailto:hana_cermakova@env.cz)

## SUÈDE

**NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME INTERNATIONAL DE FORMATION: "DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS"**

- **Description générale:**

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) a commencé à préparer un nouveau programme international de formation conçu tout particulièrement pour répondre aux besoins des pays les moins avancés. Ce programme devrait porter largement sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) et les questions de politique commerciale connexes, ainsi que sur les questions relatives au transfert de technologie et aux aspects commerciaux des DPI. Il s'inscrit donc dans un programme d'incitations destiné à améliorer le transfert de technologie vers les pays les moins avancés. Ce nouveau programme de formation s'inspire clairement de l'article 66:2.

Le programme doit encore faire l'objet d'une décision finale de la SIDA et de consultations avec des organisations compétentes: ces renseignements sont donc préliminaires.

- **Pays bénéficiaires:**

Les pays les moins avancés, conformément à la définition de l'ONU. Les pays auxquels il a été tout d'abord proposé de participer sont Membres de l'OMC ou ont le statut d'observateurs auprès de cette organisation. Il pourrait être proposé à d'autres pays moins avancés ou à des pays très pauvres d'y participer en fonction des capacités.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles, en particulier aux sources d'information juridique et technologique;

Objectif 4: offrir une formation à la gestion des technologies;

Objectif 5: renforcer les capacités (renforcement des compétences);

Objectif 6: encourager le commerce de biens technologiques.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Dans les organismes publics, entreprises et institutions:

- les dirigeants et autres personnes chargées de l'administration des systèmes de protection des droits de propriété intellectuelle;
- les personnes chargées du transfert de technologie et/ou du développement technologique.

- **Type de technologie transférée:**

Général.

- **Fonctionnement pratique:**

On ne dispose pas encore de renseignements.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

On ne dispose pas encore de renseignements.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Non disponibles. Des prescriptions concernant l'établissement de rapports ont été proposées pour le programme.

- **Point de contact:**

Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA)

Stockholm, Suède/ITP

Annelie Hartmann

Site Web: [www.sida.se](http://www.sida.se)

Courrier électronique: [annelie.hartmann@sida.se](mailto:annelie.hartmann@sida.se)

Téléphone: +46 8 698 5347



## SUÈDE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: DEUX ÉTUDES SUR LES "INCITATIONS POUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE VERS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS"

- **Description générale:**

Deux études de consultants:

- Une étude préliminaire (en anglais) a été réalisée à la demande de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) et du Ministère suédois des affaires étrangères pour servir de base aux rapports de la Suède sur les incitations.

L'étude a fourni une première analyse de l'interprétation de l'engagement pris au titre de l'article 66:2. Elle n'entraîne peut-être pas dans la catégorie des incitations *stricto sensu*, mais visait à faire mieux connaître en Suède les types de mesures susceptibles d'être couvertes par cette disposition. En expliquant la spécificité de l'article 66:2 et l'importance qu'il y a à offrir des incitations concrètes pour le transfert de technologie vers les pays les moins avancés, l'étude a constitué un premier pas significatif vers l'adoption par la Suède de mesures conscientes et délibérées en vue de se conformer à l'article 66:2, et peut à ce titre être considérée comme une première "incitation de sensibilisation". Elle a été largement diffusée dans les secteurs public et privé en Suède.

- La deuxième étude a été réalisée à la demande de la SIDA pour donner suite à cette étude préliminaire. Encore au stade de la rédaction du projet final, elle devrait être prête au début de l'automne 2003. Elle approfondit l'analyse de la portée et des modalités des incitations et analyse les règles connexes qui sont énoncées dans d'autres Accords de l'OMC, ainsi que les avantages et les inconvénients de divers types d'incitations du point de vue de la politique commerciale et de la concurrence. Elle analyse également le transfert de technologie dans le cadre de l'IED. Elle contient des observations sur le lien entre les incitations et les politiques du pays d'origine et du pays bénéficiaire et propose divers moyens très concrets d'accroître les possibilités de transférer durablement la technologie vers les pays les moins avancés.

L'étude fournira une base pour adapter éventuellement les incitations existantes et en examiner de nouvelles. Elle est donc considérée comme importante pour les incitations qu'offrira à l'avenir la Suède en ce qui concerne le transfert de technologie au profit des pays les moins avancés. Un certain nombre d'entreprises commerciales, d'organismes scientifiques et techniques et d'organismes publics y ont déjà participé, contribuant ainsi à la sensibilisation à ces questions en Suède. En ce sens, l'étude pourrait être considérée comme une incitation en soi. Il est envisagé d'entreprendre une troisième étude qui aurait pour objectif de continuer à recevoir les mesures d'incitation déjà appliquées, ce qui paraît important non seulement pour établir les rapports demandés sur la mise en œuvre de l'article 66:2, mais aussi pour poursuivre l'examen des incitations et déterminer éventuellement en quoi elles devraient être modifiées.

- **Pays bénéficiaires:**

L'étude, comme l'étude préliminaire, indique clairement que les incitations offertes au titre de l'article 66:2 devraient être principalement axées sur le transfert de technologie vers les pays les moins avancés. Elle souligne également l'importance qu'il y a à renforcer la coopération régionale, et fait référence par exemple à des dispositions importantes de l'Accord de Cotonou UE-ACP.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

L'étude souligne et examine tous les objectifs mentionnés par la Commission et propose un certain nombre de moyens concrets de les atteindre.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

L'étude confirme qu'il est nécessaire de définir de manière très large le transfert de technologie et les entreprises et institutions, ces dernières devant également englober les organismes publics s'occupant du transfert de technologie. Il s'agit de créer des conditions plus favorables dans les pays les moins avancés pour rendre le transfert de technologie plus attractif pour les entreprises en Suède (et dans d'autres pays d'origine).

- **Type de technologie transférée:**

Sans objet.

- **Fonctionnement pratique:**

Il est trop tôt pour évaluer les conséquences pratiques de l'étude. Elles dépendront de la nature des mesures et des orientations qui seront prises pour y donner suite.

- **Exemples de projets en cours/exécutés:**

L'étude a déjà débouché sur certaines initiatives préliminaires visant à examiner la possibilité d'améliorer certaines des mesures en vigueur. Il est trop tôt pour en évaluer les effets en termes de projets de transfert de technologie.

- **Statistiques sur l'utilisation de l'incitation/le nombre de projets soutenus:**

Sans objet. Toutefois, des instructions relatives aux procédures d'établissement de rapports au niveau national sur les projets concrets de transfert de technologie ont été proposées dans l'étude.

- **Point de contact:**

Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA)  
Stockholm, Suède  
INEC/Näring  
Elisabeth Löfvander  
Courrier électronique: [elisabeth.lofvander@sida.se](mailto:elisabeth.lofvander@sida.se)  
Site Web: [www.sida.se](http://www.sida.se)  
Téléphone: +46 8 698 50 77

Becker Consulting AB  
Stockholm, Suède  
Gunnela Becker, Consultant principal  
Courrier électronique: [gunnela.becker@becker-consulting.com](mailto:gunnela.becker@becker-consulting.com)  
Site Web: [www.becker-consulting.com](http://www.becker-consulting.com)  
Téléphone: +46 8 590 734 37

## SUÈDE

### NOM DU PROGRAMME/DE L'INCITATION: PROGRAMME START SOUTH

- **Description générale:**

Pour promouvoir le développement du commerce et de l'industrie dans les pays en développement, la SIDA (l'Agence suédoise de coopération pour le développement international) a créé le "programme Start South", qui vise les sociétés suédoises qui s'engagent dans une coopération commerciale durable avec des sociétés du Sud. Les activités commerciales ont lieu dans le pays en développement.

Le transfert de savoir-faire technologique de sociétés suédoises à des sociétés de pays en développement est souvent une condition indispensable à une coopération réussie. Afin d'encourager ce transfert, la Sida peut offrir un prêt qui peut ne pas être remboursable de 500 000 couronnes suédoises à la société suédoise pour financer l'éducation et la formation. Le prêt est radié dès que la formation est achevée.

La SIDA accorde également des prêts de 250 000 couronnes suédoises à la société suédoise pour faciliter l'achat d'équipement technologique. Ce prêt à taux d'intérêt avantageux a une durée de cinq ans.

Le programme a commencé en 1996. Le budget total s'élève à 70 millions de couronnes suédoises.

- **Pays bénéficiaires:**

Afrique: Afrique du Sud, Botswana, Cap-Vert, Éthiopie, Érythrée, Guinée-Bissau, Mozambique, Namibie, Ouganda, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

Asie: Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Cisjordanie/Gaza, Inde, Indonésie, Laos, Mongolie, Népal, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam.

Amérique latine: Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine.

- **Objectif(s) et type(s) d'incitation:**

Objectif 1: promouvoir des projets des types suivants: investissement direct, concession de licence, franchisage, sous-traitance, etc. par le biais de prêts;

Objectif 2: améliorer l'accès aux techniques et procédés industriels disponibles: accès à des sources d'information juridique et technologique, formation à l'état de la technique, formation au savoir en matière de production industrielle;

Objectif 4: formation aux pratiques et à la gestion commerciales;

Objectif 5: projets de renforcement des capacités.

- **Entreprises ou institutions concernées:**

Sociétés suédoises s'engageant dans une coopération commerciale durable avec des sociétés du Sud.

- **Exemples de projets mis en œuvre:**

Bangladesh: Constitution d'une coentreprise avec une société locale en vue de pénétrer le marché et d'équiper le secteur hospitalier bangladais de systèmes d'alarme.

Érythrée: Constitution d'une coentreprise avec une société locale en vue de la création d'une usine fabriquant et commercialisant de la peinture sans danger pour l'environnement.

Éthiopie: Constitution d'une coentreprise avec une société locale en vue de la fabrication de rideaux destinés à IKEA.

Constitution d'une coentreprise avec une société locale en vue de la mise en place de matériel d'égrenage axé sur l'agriculture biologique

- **Point de contact:**

Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA)  
10525 Stockholm  
Suède  
Téléphone: +46-8-698 50 00  
Fax: +46-8-20 88 64  
Personne à contacter: Hans Wettergren  
Courrier électronique: [info@sida.se](mailto:info@sida.se)  
Site Web: [www.sida.se](http://www.sida.se)

---